



Note pratique

Inscrire les espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques nationales pour mieux répondre aux enjeux nutritionnels

Agriculture sensible aux enjeux nutritionnels – Note n° 5



Dans les **notes pratiques**, la Division des politiques et du conseil technique du FIDA propose des suggestions concrètes et des principes directeurs aux chargés de programme de pays, aux équipes de conception de projets et aux partenaires d'exécution pour les aider à concevoir et mettre en œuvre leurs programmes et projets. Ces notes présentent, sous un angle technique et pratique, des approches, des méthodes, des modèles et des composantes de projet spécifiques qui ont été éprouvés et peuvent être recommandés en vue de l'exécution et de la reproduction à plus grande échelle, y compris des exemples de bonnes pratiques et des études de cas qui peuvent être utilisés comme modèles dans leur domaine thématique particulier.

Les **notes pratiques** proposent des outils qui servent à concevoir des projets en recourant aux meilleures pratiques observées sur le terrain. Elles aident les équipes à mettre en œuvre des recommandations spécifiques relatives aux politiques opérationnelles, aux exigences standards des projets et aux outils de financement du FIDA. Les notes pratiques sont des documents évolutifs qui seront régulièrement mis à jour en fonction de l'expérience acquise et des retours d'information. Pour tout commentaire ou toute suggestion, veuillez prendre contact avec les auteurs.

Auteurs

Équipe du FIDA chargée de la nutrition et Bioversity International

Remerciements

La présente note est le fruit d'une collaboration menée sous l'égide de Bioversity International et de l'équipe du FIDA chargée de la nutrition. Elle a été rédigée par Rose Robitaille et Nina Lauridsen, et a bénéficié de la contribution et des conseils de Gennifer Meldrum, de Stefano Padulosi et d'Antonella Cordone. Nous remercions chaleureusement Nadezda Amaya, E. D. I Oliver King, Teresa Borelli, Danny Hunter et Eliot Gee, qui ont contribué aux études de cas, ainsi que les partenaires de recherche du projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition (BFN) et des projets consacrés aux espèces négligées et sous-utilisées qui ont bénéficié du soutien du FIDA. Hugo Lamers, Gaia Lochetti, Charlie Mbosso, Dunja Mijatović et Rose Robitaille ont, par leurs observations, permis d'enrichir l'introduction de la présente note.

Le présent document a été élaboré dans le cadre du projet de don du FIDA baptisé « Appui stratégique à l'intégration des enjeux nutritionnels dans les investissements du FIDA », financé par le Gouvernement canadien et exécuté par Bioversity International au cours de la période 2017-2018.

Contact

Antonella Cordone
Spécialiste technique principale, nutrition et inclusion sociale
Division environnement, climat, genre et inclusion sociale
Courriel: a.cordone@ifad.org

Mars 2021

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	III
INTRODUCTION	1
LE FIDA ET LES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES	4
À PROPOS DE LA PRESENTE NOTE	5
LES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES	5
INFLUENCE DES POLITIQUES SUR LES FILIERES D'ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES AU PROFIT D'UNE AGRICULTURE SENSIBLE AUX ENJEUX NUTRITIONNELS.....	6
PRINCIPAUX ENJEUX	8
1. ASSURER LA PROMOTION DES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES A L'ECHELLE NATIONALE	9
2. GARANTIR L'ACCES AU CONTENU DES BANQUES DE GENES ET PROMOUVOIR LE PARTAGE DES AVANTAGES DECOULANT DE SON UTILISATION	10
3. PROMOUVOIR LA CONSERVATION <i>IN SITU</i>	10
4. RECONNAITRE ET PROMOUVOIR LES SAVOIRS TRADITIONNELS	10
5. INCITER LES INSTITUTIONS PUBLIQUES A UTILISER LES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES	11
6. PROMOUVOIR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITE EST CENTREE SUR LES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES	11
7. PROMOUVOIR L'ADOPTION DE METHODES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION OPTIMALES	11
8. ENCOURAGER LE DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES ET ASSURER LA REPRESENTATIVITE	12
ANALYSE DES POLITIQUES EN VUE DE RECENSER LES POINTS D'ENTREE POUR LA PROMOTION DES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES	14
ÉTAPE N° 1. EXAMEN DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AUX POLITIQUES	14
ÉTAPE N° 2. CARTOGRAPHIER LA STRUCTURE DECISIONNELLE.....	17
ÉTAPE N° 3. ÉVALUER LE DEGRE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES.....	19
ÉTAPE N° 4. RECENSER LES POINTS D'ENTREE ET LES LACUNES AFIN DE PROMOUVOIR AU MIEUX L'INTEGRATION DES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES AU PROFIT D'UNE AGRICULTURE SENSIBLE AUX ENJEUX NUTRITIONNELS.....	20
LOBBYISME POUR L'ADOPTION DE POLITIQUES DE SOUTIEN	22
QUELLES PARTIES PRENANTES RALLIER AU PROJET?.....	22
DETERMINATION DES PARTIES PRENANTES STRATEGIQUES	23
QUELLES SOLUTIONS POUR ASSEOIR LES PARTENARIATS?	24
RENFORCER LES CAPACITES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE POUR COMPRENDRE LES POLITIQUES ET S'INVESTIR DANS LES CAMPAGNES DE PROMOTION.....	26
ENSEIGNEMENTS TIRES	29
ÉTUDE DE CAS N° 1: INTEGRER LES ESPECES TRADITIONNELLES AUX PROGRAMMES GUATEMALTEQUES D'ALIMENTATION SCOLAIRE	29
ÉTUDE DE CAS N° 2: PROGRAMME D'ACTION MULTISECTORIEL POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE AU KENYA.....	29
ÉTUDE DE CAS N° 3: EXEMPLE D'ARGUMENTAIRE DE PROJET.....	30
ÉTUDE DE CAS N° 4: INTEGRATION DE FRUITS AUTOCHTONES DANS LES POLITIQUES MENEES AU BRESIL	31
ÉTUDE DE CAS N° 5: INTEGRATION DE DIFFERENTES VARIETES DE MILLET DANS LE SYSTEME PUBLIC INDIEN DE DISTRIBUTION	31
ÉTUDE DE CAS N° 6: PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE FAVORISANT L'OUVERTURE DU MARCHE AU QUINOA, AU CAÑAHUA ET A L'AMARANTE	32
ORIENTATIONS EN MATIERE DE CONCEPTION ET D'EXECUTION DES PROJETS	33
INTEGRATION DES ESPECES NEGLIGEEES OU SOUS-UTILISEES AU PROFIT D'UNE AGRICULTURE SENSIBLE AUX ENJEUX NUTRITIONNELS DANS LES PROJETS DU FIDA	33
PLAN D'EXECUTION DU PROJET.....	33
TIRER PARTI DES RESEAUX DU FIDA DEJA EN PLACE	39
LECTURES COMPLEMENTAIRES RELATIVES A D'AUTRES INSTRUMENTS ET METHODES	42

BIBLIOGRAPHIE	44
ANNEXES	48
ANNEXE 1: ANALYSE DE LA SITUATION EN AMONT DU PROJET	48
ANNEXE 2: MODELE DE QUESTIONNAIRE A EMPLOYER LORS DES ENTRETIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR EFFECTUER L'ANALYSE DES POLITIQUES.....	49
ANNEXE 3: INDICATEURS PROPOSES.....	52

Sigles et acronymes

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ONG	organisation non gouvernementale

Introduction

La biodiversité agricole est un atout stratégique dans la lutte contre les effets des changements climatiques, la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il y aurait environ 5 000 espèces de cultures vivrières (Kew Royal Botanic Gardens, 2016), mais les systèmes alimentaires mondiaux se concentrent de plus en plus sur trois cultures seulement – le riz, le maïs et le blé – qui représentent ensemble plus de 50% de l'apport calorique de source végétale des humains et couvrent 40% des terres arables de la planète (FAOSTAT, 2013)¹. La modernisation des pratiques agraires, l'uniformisation des marchés agricoles et l'évolution des modes de vie contribuent à la perte de diversité des cultures dans les systèmes de production et d'alimentation. La diversité des espèces végétales sauvages utilisées pour l'alimentation est également menacée en raison de la dégradation des habitats naturels. Il en résulte de multiples répercussions sur les moyens d'existence des populations, d'autant que les changements climatiques affectent de plus en plus les cultures, que les actifs des agriculteurs diminuent et que les choix des consommateurs en matière de régimes alimentaires sains et nutritifs s'amenuisent.

Les espèces négligées et sous-utilisées désignent les cultures qui ne font pas l'objet d'activités de recherche-développement. On entend par « négligées » le fait que les investissements dans la recherche sur ces espèces sont faibles par rapport aux principales cultures de base, et par « sous-utilisées » le fait que leur potentiel en matière de moyens d'existence est inexploité. Les espèces négligées et sous-utilisées englobent les plantes sauvages, partiellement ou totalement domestiquées de divers groupes d'aliments (céréales, légumes, légumineuses, racines et tubercules, fruits, épices) et de différentes formes de croissance (cultures de plein champ, arbres, arbustes, vignes, etc.). Elles font partie intégrante des cultures et des traditions alimentaires locales et sont de plus en plus au centre des initiatives visant à revitaliser la cuisine locale et à valoriser les caractéristiques du « terroir ».

Les zones les plus riches en espèces négligées et sous-utilisées se trouvent dans les régions où vivent les peuples autochtones, qui sont en général des zones reculées où l'agriculture est très peu normalisée et où les pratiques agroécologiques prédominent. Nombre de ces régions présentent des conditions agricoles défavorables, raison pour laquelle les espèces négligées et sous-utilisées sont au cœur des pratiques agricoles traditionnelles et de la gestion des risques connexes, du fait notamment de leur maturation précoce, de leurs faibles besoins en eau et de leur capacité à pousser sur des sols pauvres. Les femmes autochtones, en particulier, sont souvent les gardiennes et les principales détentrices des savoirs relatifs à ces espèces étant donné l'importance de ces dernières en matière de nutrition et de moyens d'existence. Cependant, malgré leur utilité pour les communautés locales du monde entier, les espèces négligées et sous-utilisées n'ont pas été prises en compte dans le cadre de la Révolution verte et n'ont bénéficié que de très peu d'investissements dans la recherche-développement. Peu d'attention a été accordée à l'amélioration de leurs rendements et à la résolution des problèmes liés à leur culture, leur transformation et leur commercialisation. Cette tendance doit être inversée, car l'investissement dans ces cultures représente une opportunité stratégique d'ouvrir de multiples possibilités de moyens d'existence, notamment au profit des groupes marginalisés en milieu rural comme en milieu urbain.

Une approche globale des filières en vue de la valorisation des espèces négligées et sous-utilisées a été élaborée et expérimentée grâce à des dons du Fonds international de développement agricole (FIDA) en faveur de la recherche. Cette approche prévoit des interventions pluridisciplinaires et participatives à différentes étapes de la filière en vue de supprimer les obstacles à l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées afin de renforcer la résilience, d'améliorer la nutrition et de créer des revenus (figure 1). L'approche globale des filières est décrite dans le cadre opérationnel « Soutenir une agriculture axée sur la nutrition grâce aux espèces négligées et sous-utilisées », conçu pour aider les directeurs de pays, les chargés de programme de pays et les bureaux de pays du FIDA à intégrer les questions relatives aux espèces négligées et sous-utilisées et aux peuples autochtones dans les programmes d'investissement en

¹ FAOSTAT, « Production, bilan alimentaire et utilisation des terres », <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>, consulté le 18 mai 2018.

faveur d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, conformément au Plan d'action 2016-2018 pour l'intégration de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA². Une définition du terme « agriculture sensible aux enjeux nutritionnels » figure dans l'encadré 1. La présente note pratique fait partie d'une série de cinq notes portant sur les espèces négligées et sous-utilisées, qui se fondent sur les enseignements tirés, s'appuient sur des données probantes et sur l'expérience acquise dans le cadre de divers projets de recherche pour le développement (y compris ceux financés par le FIDA). Elles contiennent des recommandations relatives aux méthodes, approches et outils pratiques susceptibles d'améliorer l'utilisation et l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans la conception et l'exécution des projets financés par le FIDA. L'accent est mis sur la conception de projets favorisant l'autonomisation des peuples autochtones, des femmes et des jeunes. Les cinq notes pratiques de la série sont les suivantes:

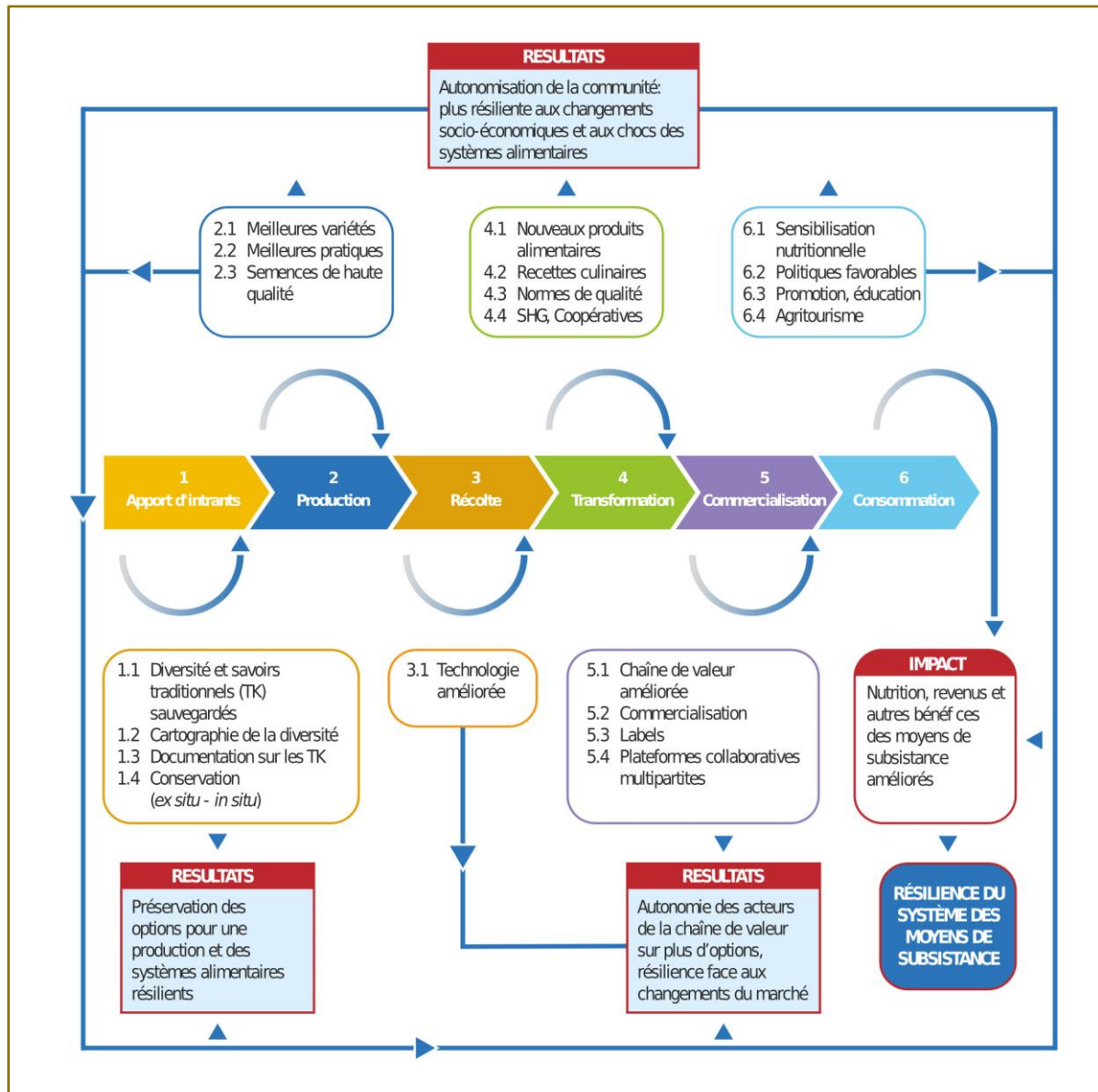
- Note n° 1: Sélectionner les cultures pour améliorer la qualité de l'alimentation et renforcer la résilience
- Note n° 2: Étude des besoins du marché et des possibilités nouvelles dans les filières d'espèces négligées et sous-utilisées
- Note n° 3: Promouvoir les espèces négligées et sous-utilisées dans l'intérêt des marchés nationaux
- Note n° 4: Interventions en faveur des marchés d'exportation des espèces négligées et sous-utilisées
- Note n° 5: Inscrire les espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques nationales pour mieux répondre aux enjeux nutritionnels

Encadré 1: Définition de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels

L'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels est une approche du développement agricole qui place les aliments à haute valeur nutritionnelle, les régimes alimentaires diversifiés et l'enrichissement des aliments au cœur de la lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments. Cette approche souligne les multiples bienfaits d'une alimentation variée, l'importance de la qualité nutritionnelle des aliments, ainsi que le rôle social du secteur de l'alimentation et de l'agriculture à l'égard de l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2014].

² Voir <https://bit.ly/3q3Qsm0>.

Figure 1: Approche globale des filières



Source: Padulosi et al., *Sustainability*, vol. 6, 2014, p. 1283-1312, <https://bit.ly/2FftCpt>.

Le cadre opérationnel relatif aux espèces négligées et sous-utilisées complète les publications récentes du cadre opérationnel du FIDA intitulé « Chaînes de valeur et enjeu nutritionnel: Guide pour la conception de projets »³. Les espèces négligées et sous-utilisées sont susceptibles de se démarquer à l'étape de la sélection des produits de base (étape n° 2) décrite dans ce guide, en raison de leur grand potentiel d'amélioration de la nutrition. La note pratique n° 1 décrit les approches et les méthodes visant à intégrer les espèces négligées et sous-utilisées dans les processus de sélection des cultures. L'analyse de la situation nutritionnelle (étape n° 1) est une étape clé de l'identification des espèces négligées et sous-utilisées à fort potentiel. L'analyse des filières (étape n° 3) est une étape essentielle du cadre régissant les filières intégrant les enjeux nutritionnels, qui vise à identifier les difficultés et les possibilités aux fins de la conception des interventions (étape n° 4). En raison des particularités des filières des espèces négligées et sous-utilisées par rapport à celles des produits agricoles de base, des approches et méthodes particulières relatives à l'analyse de ces filières sont décrites dans la note pratique n° 2, et les approches en matière de développement des marchés intérieurs et d'exportation axées sur les espèces négligées et sous-utilisées sont exposées dans les notes pratiques n°s 3 et 4, respectivement. Le cadre régissant les filières intégrant les enjeux nutritionnels est appuyé par un environnement favorisant le développement et l'intégration des différentes étapes de la filière. Dans la note pratique n° 5 sont examinées les approches visant à créer un environnement favorable aux espèces négligées et sous-utilisées.

Le FIDA et les espèces négligées et sous-utilisées

Le FIDA appuie depuis longtemps des projets de recherche visant à promouvoir les espèces négligées et sous-utilisées. Ces projets portent en particulier sur le renforcement des filières des espèces négligées et sous-utilisées en faveur des petits exploitants et d'une meilleure nutrition. Dans ce contexte, il importe de définir des lignes directrices visant à faciliter une intégration plus systématique des espèces négligées et sous-utilisées. Il est indiqué dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, au titre de l'objectif stratégique n° 3: Renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres, que les interventions des projets du FIDA doivent être axées sur la lutte contre la perte d'habitat et de biodiversité. Il est en outre indiqué qu'« il sera nécessaire d'accorder une attention particulière à la viabilité environnementale et à la résilience face aux changements climatiques dans l'agriculture tout en favorisant la réduction des gaz à effet de serre générés par l'agriculture et les filières agroalimentaires et en exploitant les synergies sous-utilisées qui existent entre adaptation et atténuation » (FIDA, 2016). Les espèces négligées et sous-utilisées peuvent contribuer à favoriser la réalisation de ces objectifs de manière directe, en soutenant le renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation, et de manière indirecte, en créant des synergies inexploitées entre différents domaines et secteurs de la société, compte tenu de leurs multiples contributions aux moyens d'existence des populations. Le FIDA pourrait contribuer grandement à améliorer les résultats et l'impact de nombreux projets axés sur l'agrobiodiversité qu'il exécute ou prévoit d'exécuter à l'avenir. De plus, comme indiqué dans le cadre opérationnel relatif aux espèces négligées et sous-utilisées (Padulosi et al., 2019), le FIDA peut contribuer à l'élaboration de politiques nationales et locales qui reconnaissent la valeur et l'importance des espèces négligées et sous-utilisées en vue d'améliorer la résilience des systèmes de production.

Nous souhaitons, grâce à cette note pratique, promouvoir une utilisation plus large des espèces négligées et sous-utilisées afin d'améliorer les moyens d'existence et d'encourager leur intégration dans la plupart des projets du FIDA, étant donné les nombreux potentiels de ces espèces en matière de nutrition, d'adaptation aux changements climatiques, de développement de l'économie rurale et d'autonomisation des populations vulnérables. L'amélioration de leur utilisation contribuera également à mieux préserver la biodiversité, élément fondamental de la pérennité des systèmes alimentaires locaux.

³ I. De la Peña et J. Garrett, « Chaînes de valeur et enjeu nutritionnel: Guide pour la conception de projets », FIDA, 2018, vol. I et II, disponibles aux adresses <https://bit.ly/2SmCG4P> et <https://bit.ly/3q2bgdq>.

À propos de la présente note

Le présent document, qui s'inscrit dans une série de notes pratiques consacrées aux espèces négligées et sous-utilisées, passe en revue les approches clés à adopter pour dresser un état des lieux de l'environnement stratégique et concevoir une stratégie pour ouvrir la voie à un cadre d'action favorable aux espèces négligées et sous-utilisées. Il comprend des indications sur la marche à suivre pour: i) réaliser une analyse des politiques; ii) faire campagne en vue de faire évoluer les politiques nationales; iii) comprendre les politiques en vigueur et leur influence sur les filières d'espèces négligées et sous-utilisées tenant compte des enjeux nutritionnels; iv) faire évoluer les politiques visant les groupes vulnérables; ainsi que v) des recommandations pour la conception et la mise en œuvre des projets.

Les espèces négligées et sous-utilisées et les politiques publiques

Il est établi que les politiques et les mécanismes propices à la collaboration constituent un point d'ancrage stratégique permettant d'initier la promotion d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels (Jaenicke et Virchow, 2013). À l'échelle internationale et nationale, les politiques et les processus ont une incidence sur l'évolution des habitudes alimentaires à long terme et sur l'efficacité des initiatives axées sur les questions relatives à la nutrition. On s'accorde généralement à reconnaître que les politiques actuelles en matière d'alimentation sont incompatibles avec les enjeux de santé publique (Wang et Lobstein, 2006). Si nous souhaitons réduire le triple fardeau de la malnutrition, il est essentiel de se doter de politiques permettant d'assurer l'adoption de régimes alimentaires de meilleure qualité à long terme. Pour ce faire, ces politiques doivent prévoir des interventions mobilisant un panel d'acteurs, y compris les producteurs, les transformateurs et les fournisseurs de produits alimentaires, l'objectif étant de faire reculer l'obésité et les maladies chroniques liées à l'alimentation (Hawkes, 2007; Wang et Lobstein, 2006).

Les espèces négligées et sous-utilisées sont des actifs dont la contribution à l'amélioration de la qualité des régimes alimentaires et au développement d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels est cruciale. Dans bien des cas, les politiques constituent un frein majeur à l'utilisation de ces espèces (Chishakwe, 2008). Les niveaux de disponibilité et d'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées dépendent du cadre stratégique en vigueur, dans la mesure où ce dernier détermine les conditions d'accès au savoir, au matériel de multiplication, aux technologies de traitement, aux services de vulgarisation, et influe sur la structure et le développement des filières (Chishakwe, 2008). Parce que les politiques sont un facteur aussi bien limitant que favorable dans le cadre de l'action en faveur des espèces négligées et sous-utilisées, il est important de comprendre cet environnement stratégique pour obtenir des résultats qui tiennent compte des enjeux nutritionnels. On entend par « politique » les accords écrits et la législation dont l'application et les actions auxquelles ils donnent lieu sont généralement étroitement alignées et s'appuient sur des plans d'action complémentaires.

Dans la présente note pratique, le terme « politique » fait référence à une déclaration d'engagement formulée par écrit par un État, et comprend, entre autres, les accords internationaux ratifiés et les stratégies officielles. Les plans d'action sont naturellement encadrés par les politiques et présentent point par point les plans d'opérations, les budgets, ainsi que des objectifs et des cibles spécifiques et mesurables (Birkland, 2015). L'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques nationales au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels désigne, en l'espèce, le fait d'organiser, d'améliorer, d'enrichir et d'évaluer les politiques afin d'inscrire les espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques pertinentes, l'objectif étant d'encourager l'utilisation de ces espèces et de les préserver.

Deux principales stratégies permettent d'accroître l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées en tirant parti des politiques nationales: i) exploiter les points d'entrée offerts par les politiques en vigueur et ii) inciter à un aménagement des politiques. Si ces deux approches offrent de multiples points d'entrée pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées, elles se distinguent néanmoins par l'ampleur des efforts à fournir et les délais requis pour optimiser les politiques, et ainsi ouvrir la voie à l'exécution des projets.

Le fait de tirer parti des politiques et des plans d'action nationaux existants, ou de les améliorer, peut s'avérer d'une très grande efficacité quand il s'agit de promouvoir les espèces négligées et sous-utilisées dans un laps de temps relativement court. Certains pays ont déjà mis en place et entreprennent de définir de nombreux programmes et politiques pour lutter contre la malnutrition et valoriser une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Dans certains cas, l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques et programmes existants nécessitera simplement de sensibiliser les agents d'exécution à la valeur de certaines espèces et de leur faire comprendre que ces dernières constituent un atout stratégique, qui cadre parfaitement avec la réalisation de leurs objectifs. À l'inverse, la modification des politiques nationales est un processus laborieux, qui peut s'étendre sur une durée plus longue que celle nécessaire à la réalisation d'un unique projet. Le lobbying des espèces négligées et sous-utilisées peuvent faire évoluer les cadres déjà en place, et visent à faire établir de nouveaux accords, à faire adopter de nouvelles lois et à repositionner les politiques défavorables en travaillant en prise directe avec les décideurs nationaux pour défendre et promouvoir ces changements. S'il est coûteux en temps, ce processus peut ouvrir la voie à une modification stratégique des politiques et permettra aux pays d'obtenir des résultats de grande ampleur, qui s'inscriront dans la durée.

Influence des politiques sur les filières d'espèces négligées et sous-utilisées pour favoriser une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels

Le fait de réorienter les politiques nationales de manière à instaurer un environnement plus favorable aux espèces négligées et sous-utilisées au sein des filières locales, régionales et nationales peut s'avérer une solution efficace pour promouvoir ces espèces au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Année après année, sous l'effet, entre autres, des politiques, les espèces négligées et sous-utilisées n'ont pas été prises en considération dans les stratégies et les programmes de développement du secteur agricole, et ont été, de ce fait, reléguées à la marge par les acteurs des marchés et des filières. Les mécanismes comme les subventions, l'ouverture de la commercialisation aux seules semences et variétés enregistrées, les politiques commerciales, et les programmes de promotion des exportations favorisent souvent les cultures de rente et les produits de grande valeur, aux dépens des espèces négligées et sous-utilisées. On peut ainsi citer en exemple le système public de distribution (étude de cas n° 5) mis en place en Inde, qui a augmenté les volumes de riz et de blé commercialisés à des prix abordables par la voie de mécanismes de subvention et de passation des marchés exclusivement ciblés sur ces cultures, et ainsi marginalisé des espèces comme les petits millets.

Un environnement favorable

Le cadre stratégique est essentiel à la mise en place d'un environnement favorable au développement de filières d'espèces négligées et sous-utilisées tenant compte des enjeux nutritionnels. L'environnement favorable aux espèces négligées et sous-utilisées est soumis aux effets des politiques multisectorielles, y compris les politiques de développement local et régional, la législation, la réglementation, les directives et les règlements locaux, les infrastructures sociales (par exemple l'éducation, la santé ou la sécurité sociale) et les infrastructures économiques (par exemple les réseaux routiers, les réseaux de communication, l'électricité et l'eau). L'environnement favorable influe aussi bien sur les articulations verticales que sur les articulations horizontales des filières, tous stades confondus.

Un environnement favorable peut contribuer à limiter au minimum la perte de denrées et la perte d'éléments nutritifs à chaque étape de la filière, dans la mesure où il permet d'améliorer la disponibilité, le coût, la qualité et l'acceptabilité des aliments nutritifs.

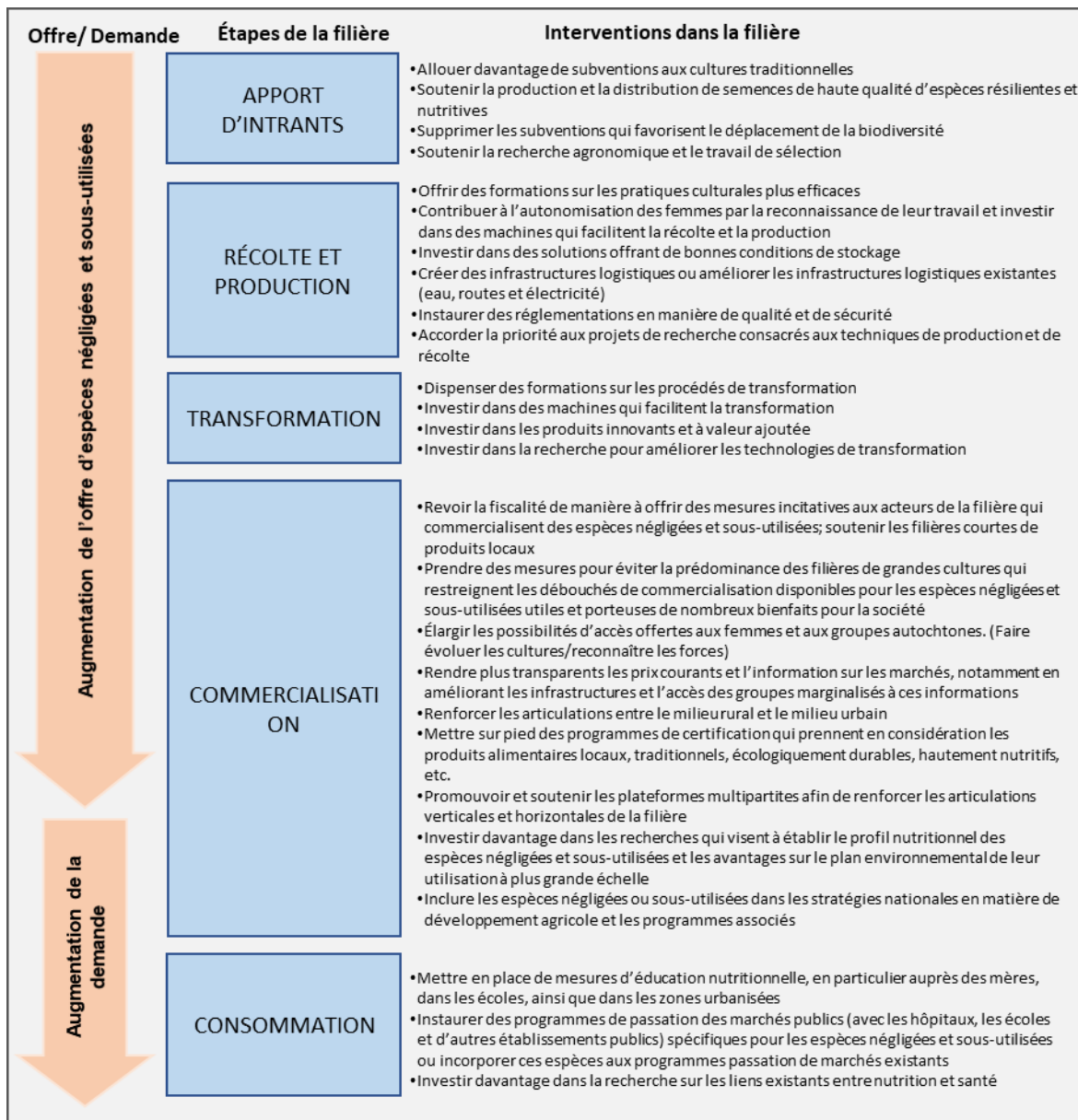
Interventions des acteurs de l'environnement favorable sur la filière

La figure 2 ci-après présente une vue d'ensemble de certaines interventions sur la filière que les décideurs nationaux peuvent mettre en œuvre afin d'instaurer un cadre d'action favorable à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées et tendre ainsi vers une agriculture et des marchés sensibles aux enjeux

nutritionnels, mais aussi pour poursuivre une coopération et un dialogue public-privé constructifs dans cette perspective.

Dans la plupart des activités décrites dans la figure 2, les décideurs nationaux doivent entrer en jeu dans les filières ou les marchés par la voie d'interventions de soutien ou d'investissements visant directement les activités concernées. Les décideurs pourraient également envisager d'instaurer un climat propice, qui incitera le secteur privé à investir dans les espèces négligées et sous-utilisées et ainsi contribuer au développement de filières et d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels (Will, 2008).

Figure 2: Recommandations stratégiques pour accroître l'offre et la demande d'espèces négligées ou sous-utilisées dans l'optique d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels



Principaux enjeux

La promotion des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une approche globale de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels ne se restreint pas à la mise en avant de quelques espèces, mais vise au contraire à accroître la biodiversité disponible pour l'alimentation des populations locales. Par conséquent, plutôt que de se contenter de promouvoir les filières indépendamment les unes des autres, on s'efforcera de consolider un système de filières dont les produits sont complémentaires d'un point de vue nutritionnel. L'approche multifilière peut engendrer diverses retombées favorables: amélioration de la santé et de la nutrition des consommateurs, autonomie accrue des populations des zones urbaines et rurales, stabilité et résilience de l'écosystème agricole et du « paysage alimentaire », et possibilités de diversification des revenus pour les acteurs des filières. Encadrés par les politiques et les programmes, l'agriculture et les systèmes alimentaires peuvent contribuer à améliorer la nutrition, ainsi que la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, en garantissant la disponibilité et l'accessibilité permanentes d'une nourriture variée et nutritive, répondant aux critères minimums acceptables. Les politiques agissent à la fois sur l'offre et la demande de produits alimentaires. Du côté de l'offre, les interventions doivent tenir compte de la manière dont les denrées alimentaires sont produites, mais également leurs modes de transformation, de distribution et de commercialisation, et ce, d'un bout à l'autre de la filière. Du côté de la demande, les politiques ont un retentissement sur les facteurs qui influencent la demande des consommateurs et leurs habitudes de consommation. Les notes pratiques n^{os} 2 et 3, rédigées en complément du présent document, portent sur la cartographie des filières d'espèces négligées et sous-utilisées et les interventions à mener pour les promouvoir sur les marchés internes et d'exportation, et offrent une analyse détaillée des stratégies à déployer pour dynamiser les marchés nationaux et d'exportation des espèces négligées et sous-utilisées.

Bien que les espèces négligées et sous-utilisées soient moins répandues sur les marchés que les cultures de base, elles jouent parfois un rôle important dans les systèmes alimentaires des populations et sont profondément ancrées dans les cultures locales. Toute politique en faveur des espèces négligées et sous-utilisées devrait tenir compte du fait que l'accroissement de l'utilisation de ces espèces pourrait ouvrir la voie vers un développement social juste et équitable pour les populations ciblées vulnérables. Certaines cultures sous-utilisées ont une valeur nutritive élevée ou présentent des propriétés nutraceutiques, ce qui leur vaut souvent le qualificatif de « super-aliments », un terme qui séduit les consommateurs soucieux de leur santé et les acteurs des marchés à forte valeur ajoutée. La quête d'activités plus rémunératrices, lorsqu'elle s'appuie sur l'exploration de marchés plus vastes, doit être entreprise dans le respect des principes de l'utilisation durable des ressources et du partage équitable des avantages avec les communautés locales et les parties prenantes. L'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans ces initiatives offre une occasion unique d'autonomiser les groupes marginalisés, en particulier les femmes pauvres en ressources et les peuples autochtones, qui préservent et utilisent ces cultures (Padulosi et al., 2013). Dans la mesure où la marginalisation et l'isolement de ces groupes relèvent de facteurs systémiques, il convient de mettre en place des mécanismes, des initiatives et une planification complémentaires qui permettront d'atteindre les populations ciblées. L'intégration des espèces négligées et sous-utilisées peut constituer un volet à part entière dans la conception des politiques nationales, et permettra d'accroître l'inclusion et de démultiplier les débouchés.

Encadré 2: Utilité des espèces négligées et sous-utilisées pour les peuples autochtones

En novembre 2018, la FAO et ses partenaires ont organisé un Séminaire de haut niveau d'experts sur les systèmes alimentaires autochtones afin d'inscrire ces systèmes parmi les grandes priorités politiques. Qui dit systèmes alimentaires autochtones dit espèces autochtones, essentiellement des espèces négligées et sous-utilisées, composantes essentielles à la pérennité de ces systèmes traditionnels. Certaines déclarations clés formulées à l'occasion de la conférence s'avèrent pertinentes pour les espèces négligées et sous-utilisées:

- faire mieux connaître les institutions coutumières des peuples autochtones pour assurer une gouvernance efficace des systèmes alimentaires autochtones, afin que leurs savoirs orientent les politiques nationales sur la bonne voie et endiguent les menaces posées par l'industrie alimentaire pour les systèmes alimentaires autochtones;
- encourager la mise en place d'espaces de concertation et de discussions sur les politiques pour promouvoir et préserver les semences indigènes, la diversité bioculturelle et les régimes alimentaires des peuples autochtones;
- faire redécouvrir les semences locales et accéder à la souveraineté semencière par la sélection végétale participative et évolutive;
- consacrer les travaux de recherche, la documentation et les campagnes de sensibilisation aux systèmes alimentaires autochtones, en abordant notamment des thématiques telles que leurs valeurs nutritionnelles, la biodiversité et la conservation des ressources, ainsi que la résilience et les changements climatiques;
- faire comprendre la valeur des systèmes alimentaires des peuples autochtones, y compris les légendes, les recettes et les récits liés aux aliments autochtones et à leur production;
- amener les jeunes à mieux comprendre les systèmes alimentaires des peuples autochtones afin qu'ils mesurent les avantages de ces systèmes en matière de nutrition et de résilience.

Texte repris de la FAO (2018a).

Les points ci-après abordent les principaux domaines d'action sur lesquels les politiques de soutien en faveur des espèces négligées et sous-utilisées doivent porter; une fois mises en œuvre, ces politiques pourraient contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, favoriser une résilience accrue face aux changements climatiques et entraîner une augmentation des revenus. Elles devraient par ailleurs accorder une large place à l'autonomisation des peuples autochtones, des femmes et des jeunes.

1. Assurer la promotion des espèces négligées et sous-utilisées à l'échelle nationale

Les campagnes de communication en faveur de l'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques nationales en matière de nutrition et les programmes de diversification des cultures peuvent soit prendre appui sur les cadres existants, soit viser à soutenir l'élaboration de politiques plus favorables à ces espèces. Les accords internationaux portant sur la nutrition et la biodiversité peuvent être utilisés comme levier pour accroître l'éventail des espèces conservées et les intégrer pour étendre leur consommation à plus grande échelle, au niveau national. Par ailleurs, en fonction du contexte national, on pourrait envisager d'utiliser des données concrètes pour promouvoir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les plans et initiatives de développement national. De manière générale, cette stratégie peut bénéficier aux groupes vulnérables en ce qu'elle contribue à lever les obstacles entravant tout soutien aux projets consacrés aux espèces négligées et sous-utilisées, et favorise la conservation et une utilisation accrue des espèces utiles à ces groupes. Les États peuvent utiliser les prêts octroyés par le FIDA pour asseoir les meilleures pratiques concernant les espèces négligées et sous-utilisées par l'intégration, dans les programmes publics, de méthodes et d'instruments se rapportant à ces espèces. Il peut s'agir, par exemple, d'introduire les espèces négligées et sous-utilisées parmi les produits figurant dans les tables de composition des aliments ou dans les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, d'acquiescer les moyens de mieux déterminer les valeurs nutritionnelles et d'instaurer les meilleures pratiques, ou d'éduquer les populations en vue de changer le regard porté sur les cultures.

2. Garantir l'accès au contenu des banques de gènes et promouvoir le partage des avantages découlant de son utilisation

En raison du faible intérêt porté aux espèces négligées et sous-utilisées aux niveaux national et international, la protection juridique de ces espèces (sauvages et cultivées) est actuellement limitée. Au niveau national, la protection des droits de propriété intellectuelle et le partage équitable des avantages, garantis par le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, peuvent contribuer à ancrer les droits dont disposent les agriculteurs sur les espèces négligées et sous-utilisées locales dont ils sont les gardiens. Dans bien des cas, les populations locales cultivent et gèrent leurs ressources génétiques, les espèces négligées et sous-utilisées notamment, depuis des générations; l'élargissement des filières pourrait donc léser les droits de ces groupes. En outre, le maintien de l'accès aux semences d'espèces négligées et sous-utilisées conservées dans les banques de semences *ex situ* est essentiel pour que les groupes vulnérables se réapproprient leurs variétés locales et les espèces ayant une importante valeur culturelle, qui s'avèrent particulièrement précieuses en cas de catastrophe.

3. Promouvoir la conservation *in situ*

La diversité des espèces négligées et sous-utilisées est généralement assurée par les agriculteurs, par le recours à la conservation dans l'exploitation agricole, ou peut être encore retrouvée dans la nature, où ces espèces sont prélevées par les cueilleurs locaux. Il faut redoubler d'efforts, notamment pour que les populations locales puissent contribuer davantage à la préservation et à la gestion de cette diversité. De nombreuses espèces négligées et sous-utilisées présentent des caractéristiques idéales, telles que la résistance à la sécheresse, une maturation précoce, des besoins en eau plus faibles et une meilleure tolérance aux sols pauvres (Padulosi et al., 2011). La mise en place de mesures incitatives (comme les paiements pour services liés à la préservation de l'agrobiodiversité) peut contribuer à la réalisation des objectifs nationaux en matière de biodiversité, mais également à l'adaptation des systèmes agricoles aux considérations écologiques, ce qui favorisera la décentralisation de l'approvisionnement en semences. Dans le cas des cultures traditionnelles, cette démarche de décentralisation des systèmes d'approvisionnement en semences peut en outre permettre un accès continu aux ressources génétiques des espèces négligées et sous-utilisées, et en préserver la qualité. Le fait de soutenir la préservation des espèces négligées et sous-utilisées par l'intermédiaire de la conservation dans l'exploitation agricole peut également aider les sociétés à venir à asseoir un processus d'adaptation agricole dynamique, un atout stratégique face aux changements climatiques.

4. Reconnaître et promouvoir les savoirs traditionnels

Conformément à la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, il est nécessaire de reconnaître que les espèces négligées et sous-utilisées sont un élément du patrimoine culturel et une ressource stratégique des peuples autochtones. Nous devons donc veiller à rendre aux savoirs traditionnels concernant les espèces négligées et sous-utilisées leur place légitime et les mettre en pratique, comme il se doit, dans la conservation et l'utilisation de ces espèces. L'inclusion des savoirs traditionnels est une question transversale et peut donner de l'ampleur aux mesures prises pour assurer l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées à différents niveaux. Parmi les exemples de telles mesures figurent la publication de livres de cuisine ou d'autres ressources pour conserver une trace des recettes traditionnelles; la collaboration avec les femmes pour évaluer la qualité nutritionnelle des recettes traditionnelles et améliorer les pratiques de préparation de ces recettes; le travail avec les membres de la communauté pour établir des registres de la diversité biologique; l'adoption de méthodes d'exploitation agricole traditionnelles et de schémas de plantation étayés par des études scientifiques; la mise en place, avec le concours d'agents de vulgarisation et d'agents techniques, de sessions d'information dirigées par des membres des peuples autochtones pour évoquer les meilleures pratiques; l'intégration des cérémonies et des activités culturelles axées sur les espèces négligées et sous-utilisées dans les programmes de formation, et le respect de ces espèces.

5. Inciter les institutions publiques à utiliser les espèces négligées et sous-utilisées

L'ancrage des espèces négligées et sous-utilisées dans les institutions locales, tels que les programmes de marché publics pour les repas scolaires ou hospitaliers, peut contribuer à augmenter la consommation de ces espèces par les populations vulnérables, à stimuler le commerce local et à faire évoluer les comportements. L'inclusion d'espèces négligées et sous-utilisées dans les programmes d'alimentation et de formation scolaire peut influencer, à court terme, sur la consommation d'aliments nutritifs et avoir une incidence à long terme, en amenant un changement de comportement chez les jeunes consommateurs. D'autres initiatives telles que la culture des espèces négligées et sous-utilisées dans les jardins potagers scolaires, qui garantit la transmission des savoirs traditionnels concernant ces espèces, et la mise à disposition de supports de communication aidant à déconstruire l'idée selon laquelle les espèces négligées et sous-utilisées seraient un « aliment du pauvre », sont autant d'actions qui peuvent amener les populations à tirer de la fierté de la production et de la consommation de ces ressources. Il est également possible de solliciter d'autres institutions, comme les universités et les écoles hôtelières, pour obtenir des données factuelles afin de donner aux espèces négligées et sous-utilisées leurs lettres de noblesse gastronomiques et les faire connaître à la population dans son ensemble.

6. Promouvoir les petites et moyennes entreprises dont l'activité est centrée sur les espèces négligées et sous-utilisées

La gestion des jardins potagers familiaux est, le plus souvent, une prérogative dévolue aux femmes. Si l'on encourage la consommation locale des espèces négligées et sous-utilisées et la conservation de ces espèces dans les jardins potagers, les populations locales pourront écouler leurs excédents de production sur les marchés de la région, diversifier leurs sources de revenus et augmenter le volume d'aliments nutritifs disponible pour les consommateurs. Dans le même esprit, le financement de microprêts et de dons aux petites et moyennes entreprises exploitant des espèces négligées et sous-utilisées peut profiter aux producteurs primaires et aux détenteurs de savoirs concernant ces cultures, c'est-à-dire les femmes et les peuples autochtones. L'introduction de systèmes d'information commerciale, via les téléphones mobiles par exemple, peut faciliter la coordination à l'échelle locale et permettre aux acteurs de la filière d'échanger plus facilement les prévisions en matière d'offre et de demande. Ces technologies, lorsqu'elles sont conjuguées à une approche globale des filières, permettraient aux populations locales de savoir où trouver les espèces négligées et sous-utilisées dans la communauté, et d'obtenir des renseignements sur les modes d'utilisation, d'achat et de vente de ces espèces.

7. Promouvoir l'adoption de méthodes de production et de transformation optimales

La production et la transformation des espèces négligées et sous-utilisées nécessitant souvent une main-d'œuvre importante; pour assurer une réelle autonomie des femmes et des peuples autochtones, il est donc nécessaire de réaliser des investissements orientés vers la réduction de la pénibilité liée à certaines pratiques culturelles et la conception de technologies créatrices de valeur ajoutée. Les politiques de soutien à la conception de technologies qui tiennent compte des espèces négligées et sous-utilisées et qui permettent d'éliminer la pénibilité inhérente aux activités agricoles (culture, récolte, transformation, etc.) contribueront également à libérer le potentiel de ces espèces en matière de nutrition et de santé. Les filières pourront en outre s'appuyer sur ces technologies pour élargir la gamme de produits proposés (en misant, par exemple, sur des produits plus attrayants pour les consommateurs et plus faciles à commercialiser) et ainsi aider les entrepreneurs locaux à accroître leurs revenus. La mise en place et le financement d'usines de transformation à assise communautaire sont également des moyens efficaces de soutenir la création de revenus axée sur la valorisation, en particulier dans les régions où vivent les peuples autochtones, dans lesquelles les activités communautaires sont profondément ancrées dans la culture locale et les comportements sociaux. Les innovations technologiques permettant de répondre à certaines difficultés propres aux zones collinaires isolées et aux terres marginales sont actuellement très

recherchées, notamment les technologies axées sur le désherbage à moins forte intensité de main-d'œuvre, l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau, ainsi que sur l'optimisation et le stockage des énergies renouvelables disponibles localement aux fins des opérations de transformation. La mise à disposition de supports et de technologies donnant accès aux informations sur la disponibilité saisonnière de la biodiversité locale et sur la valeur nutritionnelle des espèces locales, ainsi qu'aux données actualisées sur le climat peut permettre par ailleurs de planifier la production à plusieurs échelles. Cette mesure peut être mise en place en s'appuyant sur les politiques prévoyant l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les services de conseil rural.

8. Encourager le dialogue entre les parties prenantes et assurer la représentativité

La représentation de tous les acteurs, à tous les stades du processus décisionnel, peut contribuer à la création d'initiatives porteuses de possibilités et propices à l'autonomisation. Au niveau local, on peut envisager de développer les compétences des femmes et des populations autochtones, qui pourront agir en tant qu'agents techniques afin d'accompagner les communautés locales et d'assurer une meilleure assimilation des savoirs traditionnels et techniques. Aux niveaux régional et national, les collectivités et les producteurs locaux devraient être pleinement mobilisés et considérés comme des acteurs clés. Des mécanismes complémentaires devraient par ailleurs être mis en place afin de pérenniser l'appropriation. Aux niveaux national et international, le recours aux mécanismes de la société civile ou à la médiation peut ancrer durablement les instruments et les cadres juridiques nationaux et internationaux, car ceux-ci permettent de garantir que les organes de décision nationaux et internationaux tiendront compte des droits des peuples marginalisés des générations actuelles et futures⁴.

Tableau 1. Synthèse des recommandations stratégiques et des résultats

Recommandations stratégiques	Trajectoires vers l'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques	Résultats potentiels
1. Assurer la promotion des espèces négligées et sous-utilisées à l'échelle nationale	<ul style="list-style-type: none"> Tirer parti des accords internationaux comme la Convention sur la diversité biologique pour tendre vers une inclusion et une utilisation accrue des espèces au niveau national Inclure les espèces négligées et sous-utilisées dans les tables de composition des aliments nationales Soutenir les projets d'évaluation de la nutrition au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> Enrichissement des connaissances sur la valeur des espèces locales permettant, le cas échéant, d'optimiser la commercialisation et d'ouvrir les portes de marchés de niche à haute valeur ajoutée Culture des espèces traditionnelles comme levier d'autonomisation et source de fierté Multiplication des mesures incitatives en faveur de la conservation des espèces négligées et sous-utilisées
2. Garantir l'accès au contenu des banques de gènes et promouvoir le partage des avantages découlant de son utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Établir des prescriptions légales concernant les droits des obtenteurs Résoudre les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle concernant les espèces négligées et sous-utilisées, à l'accès à ces dernières, et au renforcement de l'autonomie des bénéficiaires visés 	<ul style="list-style-type: none"> Protection juridique accrue des peuples autochtones et des filières traditionnelles Intérêt croissant du secteur privé Qualité et disponibilité accrue des semences Plus grande appropriation par les femmes et les peuples autochtones, et amélioration des moyens d'existence
3. Promouvoir la conservation <i>in situ</i>	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un paiement pour services liés aux écosystèmes Instaurer un paiement pour services liés au maintien de la diversité biologique Décentraliser les systèmes semenciers dans le cas des cultures traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des moyens d'existence Simplification de l'accès aux ressources génétiques Amélioration de la conservation <i>in situ</i>

⁴ Voir http://www.fao.org/fileadmin/templates/food_composition/documents/Cordoba_NUS_Declaration_2012_FINAL.pdf.

Recommandations stratégiques	Trajectoires vers l'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques	Résultats potentiels
4. Inciter les institutions publiques à utiliser les espèces négligées et sous-utilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des supports pédagogiques consacrés aux savoirs traditionnels • Collaborer avec les femmes pour déterminer la qualité nutritionnelle des recettes traditionnelles • Collaborer avec les femmes pour établir leurs meilleures pratiques en matière de préparation des recettes • Mettre en place des registres de biodiversité • Inclure des méthodes d'exploitation agricole et des schémas de plantation traditionnels dans les meilleures pratiques • Intégrer les cérémonies et les activités culturelles axées sur les espèces négligées et sous-utilisées dans les programmes de formation, et veiller à leur respect 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des populations marginalisées • Préservation et consolidation des savoirs traditionnels • Renforcement de l'autonomie des populations ciblées • Plus grande autonomie et sentiment d'appropriation accru • Modification du regard porté sur les espèces négligées et sous-utilisées • Pérennisation des traditions locales
5. Inciter les institutions publiques à exploiter les espèces négligées et sous-utilisées (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • S'associer aux écoles pour intégrer les espèces négligées et sous-utilisées dans les programmes d'alimentation scolaire et les programmes de formation • Se rapprocher des centres communautaires pour mettre en place des programmes et assurer la diffusion d'informations • Travailler avec les universités et les écoles de cuisine pour établir un référentiel de données d'expérience • Établir des passerelles avec les banques de gènes <i>ex situ</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et sensibilisation accrues • Réorientation des habitudes en faveur de la consommation d'aliments plus sains • Disponibilité accrue des aliments sains • Disparition du préjugé selon lequel les espèces négligées et sous-utilisées seraient un aliment pour les pauvres • Consolidation de la conservation du matériel végétal et approvisionnement des communautés, notamment en cas de catastrophe ayant compromis la conservation dans l'exploitation agricole
6. Soutenir les marchés et les filières axés sur les espèces négligées et sous-utilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des systèmes d'information commerciale pour favoriser, le cas échéant, la coordination des acteurs locaux • Financer les microprêts et les dons visant les petites et moyennes entreprises, à commencer par les entreprises détenues par des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Gains de revenus • Élargissement des débouchés professionnels, notamment pour les femmes • Réduction de la pénibilité au travail • Augmentation de la consommation d'espèces négligées et sous-utilisées • Réduction des déchets alimentaires • Autonomisation des femmes présentes sur le marché
7. Promouvoir l'adoption de méthodes de production et de transformation optimales	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et appuyer des unités de transformation locales en vue de la création de valeur ajoutée • Optimiser l'utilisation des énergies issue de sources renouvelables disponibles localement, et stocker cette énergie • Mettre à disposition des supports et des technologies permettant d'accéder aux informations sur la disponibilité saisonnière de la biodiversité locale et la valeur nutritionnelle des espèces locales, et aux données actualisées sur le climat 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la création de revenus • Disponibilité accrue de produits alimentaires grâce aux installations de stockage et à la création de produits à valeur ajoutée • Amélioration de la valeur nutritionnelle des aliments transformés • Intensification de la capacité de production locale grâce à l'association entre savoirs et technologies
8. Favoriser le dialogue multipartite et assurer la représentativité	<ul style="list-style-type: none"> • Former les femmes et les membres des peuples autochtones afin qu'ils puissent agir en tant qu'agents techniques auprès des populations locales • Instaurer des mécanismes de participation à la société civile ou créer un poste de médiateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration accrue des savoirs traditionnels et techniques, le cas échéant • Renforcement des capacités • Autonomisation et sentiment d'appropriation • Contribution à la prise en compte des droits des femmes et des peuples autochtones, pour les générations actuelles et futures

Analyse des politiques en vue de recenser les points d'entrée pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées

Il est essentiel, avant le lancement de tout projet, de réaliser une évaluation contextuelle du pays. Cette évaluation est un travail préalable à l'analyse des politiques. Il s'agira, en quelques étapes, d'obtenir une idée plus précise sur les principaux points à aborder, à savoir le problème à résoudre, les moyens mis en œuvre pour y parvenir et l'état actuel des connaissances sur le problème mis en lumière. L'annexe 1 présente des éléments sur la marche à suivre pour réaliser une analyse de situation en amont du projet.

L'analyse des politiques, une première étape, permet de recenser les plans directeurs existants ou les solutions qui permettraient de réorienter les politiques vers les résultats visés dans le cadre de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées en faveur d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Cette partie expose la méthode à suivre pour l'analyse, qui comporte quatre volets principaux:

1. Examen de la documentation relative aux politiques
2. Cartographie de la structure décisionnelle
3. Évaluation du degré de mise en œuvre des politiques
4. Recensement des points d'entrée ainsi que des lacunes permettant de promouvoir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels.

Chacune de ces étapes est importante, mais les personnes responsables de l'analyse constateront peut-être que, selon le niveau d'information disponible et l'ampleur de l'intervention menée, il sera possible d'ajuster l'approche, d'ignorer certaines sections pour en privilégier d'autres, plus pertinentes pour l'exécution du projet.

Étape n° 1. Examen de la documentation relative aux politiques

L'analyse des politiques vise essentiellement à dresser un état des lieux des politiques se rapportant aux problématiques recensées, aux populations ciblées, aux territoires concernés et aux espèces négligées et sous-utilisées. La première étape de l'analyse documentaire consiste à répertorier les principaux programmes, politiques et initiatives, puis à les catégoriser par contenu et thématique. La seconde étape correspond à la cartographie des structures décisionnelles associées aux politiques pertinentes, à partir du canevas figurant ci-après.

Analyse du contenu et des thématiques

Pour passer en revue les livres blancs et isoler les politiques pertinentes, on peut adopter une méthode éprouvée, qui consiste à sélectionner un ou plusieurs accords politiques clés, par exemple un accord international pertinent. Élargie au-delà des frontières, l'analyse de l'accord peut faire émerger d'autres mesures pertinentes prises au niveau régional ou municipal, qui sont liées à la mise en œuvre de cet accord.

Encadré 3: Conseils pour repérer les politiques en rapport avec la promotion des espèces

Dans la mesure où les espèces négligées et sous-utilisées sont, par définition, ignorées des décideurs et des chercheurs, il est parfois difficile, lors de l'examen de certains documents pertinents, de déterminer quelles politiques pourront concourir à une utilisation accrue de ces espèces. On peut appliquer les deux conseils ci-après pour moduler l'analyse documentaire afin de mettre en lumière les politiques susceptibles de constituer un point d'entrée pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées:

Dresser une liste des termes clés de recherche – Il est rare que les espèces négligées et sous-utilisées soient mentionnées explicitement dans les politiques; le processus de recherche peut donc être facilité par la définition préalable d'une sélection de termes se rapportant à ces espèces. L'emploi de termes clés en usage dans la langue du pays permettra de faire ressortir les politiques portant sur la sécurité nutritionnelle, l'agriculture, le développement rural, l'adaptation aux changements climatiques et la conservation. Les politiques de ce type tendent à faire l'impasse sur les espèces négligées et sous-utilisées au profit des grands produits de base, mais la recherche et l'utilisation de termes mélioratifs peuvent contribuer à circonscrire les domaines dans lesquels il sera possible d'intensifier la promotion en faveur de l'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées. Voici quelques exemples de termes de remplacement, qui appartiennent au champ lexical des espèces négligées et sous-utilisées: cultures, agriculture, aliments, semences, biodiversité, agrobiodiversité, biodiversité agricole, aliments d'importance culturelle, aliments adaptés aux spécificités culturelles, cultures traditionnelles, cultures vivrières orphelines, aliments traditionnels, aliments autochtones, plantes autochtones, alimentation autochtone, services écosystémiques, agriculture écologique, méthodes d'exploitation agricole traditionnelles, forêts à usages multiples, aliments de famine, etc.

Répertorier les thématiques transversales – Les espèces négligées et sous-utilisées présentent souvent un intérêt à l'égard des questions transversales abordées dans les textes explicatifs des politiques publiques et peuvent être associées à de nombreux sujets, comme l'autonomisation des femmes ou des peuples autochtones, la conservation de la biodiversité, l'agriculture intelligente face au climat, l'agroécologie ou l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales. Il est donc possible qu'un déploiement plus vaste des espèces négligées et sous-utilisées dans les domaines de la production et les marchés agricoles relève de plusieurs politiques et soit par conséquent difficile à associer à un point d'entrée spécifique. Il n'en reste pas moins que le repérage de questions transversales ayant un rapport avec les espèces négligées et sous-utilisées et pertinentes pour le projet serait un atout précieux. Il permettrait de favoriser une utilisation accrue et globalisée de ces espèces et de tirer parti des multiples avantages procurés par leur intégration dans plusieurs domaines.

Il serait souhaitable de mener une analyse exhaustive à tous les niveaux (voir le tableau 2 ci-après), afin de recenser, dans les accords, les points d'entrée les plus fréquents qui permettraient d'amorcer la promotion des espèces négligées et sous-utilisées. Par exemple, la lecture des plans nationaux ou des politiques internes adoptées aux fins d'application de la Convention sur la diversité biologique, du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ou de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques peut révéler des créneaux prometteurs dans lesquels l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées permettrait de répondre à plusieurs objectifs communs à ces accords.

Tableau 2. Politiques, programmes et initiatives, par échelon

Accords internationaux	Par exemple: traités, conventions, pactes internationaux et régionaux, accords
Législation nationale	Par exemple: lois, décrets, droit constitutionnel, décisions de justice
Programmes nationaux	Par exemple: plans opérationnels, programmes, pactes
Niveaux municipal et régional	Par exemple: coalitions de municipalités, programmes municipaux, coopératives ou banques de semences
Initiatives de la collectivité	Par exemple: réseaux, coalitions et coopératives communautaires

Pour enrichir cette analyse, on peut également consulter plusieurs bases de données stratégiques en ligne (comme les bases FAOLEX et ECOLEX, et les solutions offertes par LexisNexis), ainsi que de nombreuses autres bases de données mises à disposition sur les sites Web des accords internationaux ou des organismes publics chargés des questions concernant la conservation et l'utilisation de la biodiversité (naturelle ou cultivée).

On pourra s'appuyer sur les questions suivantes pour aiguiller l'analyse des politiques:

- Quelles sont les politiques adoptées par (indiquer le nom du pays concerné) ayant une incidence sur l'utilisation de la biodiversité agricole dans les systèmes de production, les marchés et les régimes alimentaires?
- Concernant les politiques encadrant les semences, quelles sont celles qui régissent les droits de propriété intellectuelle sur les variétés locales et leur utilisation (culture et vente)?
- Quelles sont les politiques favorables et les politiques défavorables à l'établissement de passerelles entre la gestion *in situ* et la gestion *ex situ* des ressources?
- Dans les politiques adoptées par (indiquer le nom du pays), quelles sont les possibilités qui favorisent une utilisation accrue de la biodiversité agricole, et quels sont les blocages qui l'empêchent?

Quels sont les effets (bénéfiques et préjudiciables) de la politique?

- Quelles sont les personnes ou les entités touchées par ces effets? Et quelle est la nature de ces effets pour les groupes comme les peuples autochtones, les femmes et les jeunes?
- Quelle est l'ampleur des effets ressentis par ces groupes?
- Quels sont les facteurs qui contribuent à accroître ou à diminuer l'ampleur de ces effets?
- Ces effets s'inscrivent-ils dans la durée?
- Quelles solutions permettraient de tirer le meilleur parti de ces effets?

Voici quelques exemples de questions portant spécifiquement sur l'utilisation accrue des espèces négligées et sous-utilisées:

- Quelles sont les politiques qui ont une incidence sur l'utilisation de la biodiversité agricole dans les systèmes de production, les marchés et les régimes alimentaires?
- Concernant les politiques encadrant les semences, quelles sont celles qui régissent les droits de propriété intellectuelle sur les variétés locales et leur utilisation (culture et vente)?
- Concernant la conservation, quelles sont les politiques favorables et les politiques défavorables à l'établissement de passerelles entre la gestion *in situ* et la gestion *ex situ* des ressources, passerelles qui sont nécessaires pour permettre une gestion intégrée de la conservation des espèces négligées et sous-utilisées?

- Concernant les marchés, quelles sont les possibilités offertes par les politiques en matière de développement des filières et des marchés axés sur les espèces négligées et sous-utilisées? Toujours concernant ces politiques, quels sont les blocages qui entravent ce développement? Les interventions en faveur des marchés axés sur les espèces négligées et sous-utilisées peuvent-elles être adaptées de manière à ce qu'elles servent avant tout les peuples autochtones ou d'autres groupes vulnérables?
- Concernant la nutrition, les espèces autochtones ou les cultures traditionnelles sont-elles actuellement intégrées aux politiques nationales visant à améliorer la nutrition? Dans l'affirmative:
 - Quelles sont ces espèces? Sont-elles utilisées dans une zone géographique spécifique?
 - Quelles sont les caractéristiques de ces espèces qui présentent un intérêt pour ces politiques?
 - Existe-t-il actuellement des points d'entrée permettant de faire valoir la contribution des espèces négligées et sous-utilisées à la concrétisation des objectifs en matière de nutrition?
 - Y a-t-il une évolution des politiques qui laisse entrevoir des possibilités pour l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées?
 - Comment utiliser les campagnes ad hoc ou les activités pédagogiques menées dans les écoles pour sensibiliser les populations aux avantages offerts par les espèces négligées et sous-utilisées en matière de nutrition et de résilience?

Étape n° 2. Cartographier la structure décisionnelle

En gardant à l'esprit les éléments obtenus précédemment (résultats visés en matière de développement et objectifs du projet) on complètera l'étape suivante, qui consiste à établir une cartographie des principales structures institutionnelles ayant un pouvoir de décision en matière d'agriculture et de nutrition, des domaines clés à cibler dans le cadre de la promotion des espèces négligées et sous-utilisées. Le tableau 3 ci-après expose élément par élément les points de correspondance entre les résultats visés dans le cadre des projets et les points d'entrée stratégiques. Il peut servir de référence pour recenser les ministères, les organes directeurs ou les décideurs du pays susceptibles d'être utiles au projet.

Tableau 3. Points d'entrée et résultats escomptés des politiques

Résultats escomptés	Typologie des points d'entrée et positionnement selon le niveau décisionnel
Résultats en matière de gouvernance	Par exemple: prise en compte accrue des droits des parties prenantes, et représentativité
Résultats en matière de politiques et d'orientation	Par exemple: politiques sectorielles, sociales et fiscales, et politiques de développement de haut niveau; constitutions et déclarations relatives à la vision stratégique nationale qui intègrent des questions relatives à la biodiversité
Résultats en matière de planification	Par exemple: inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, et dans les stratégies en matière de biodiversité
Résultats en matière de budgétisation et de comptabilité	Par exemple: mobilisation de financements publics et privés en faveur de la diversification des sources de revenus et des petites entreprises établies en milieu rural, prise en compte des liens entre espèces négligées et sous-utilisées et développement dans les budgets sectoriels et les budgets publics nationaux; inclusion des services liés aux écosystèmes dans les systèmes de comptabilité nationale

Résultats escomptés	Typologie des points d'entrée et positionnement selon le niveau décisionnel
Résultats relatifs aux institutions et aux capacités	Par exemple: capacités renforcées au sein des institutions liées à la biodiversité pour favoriser la compréhension des processus économiques et des processus de développement, et pour instaurer des relations plus constructives, impliquant plus activement les acteurs de multiples secteurs; évaluation de la contribution économique des espèces négligées et sous-utilisées dans l'autonomisation sociale de groupes vulnérables comme les femmes et les peuples autochtones
Résultats relatifs aux investissements et à l'économie	Par exemple: meilleure mobilisation des ressources nationales en faveur des investissements octroyés pour lutter contre la pauvreté et préserver la biodiversité, ou reconnaissance de la nécessité de procéder à d'éventuels arbitrages en ce qui concerne les investissements injectés dans des activités comme l'exploitation minière.
Résultats en matière de comportement	Par exemple: principaux schémas et processus de production, de consommation et de traitement des déchets dans les secteurs et les localités éclairés par des considérations liées à la conservation des espèces négligées et sous-utilisées et à la réduction de la pauvreté
Résultats concernant les pratiques de gestion favorables aux populations pauvres	Par exemple: gestion favorable aux pauvres des services écosystémiques, comme les services liés aux plantes médicinales, comestibles ou celles utilisées pour la fabrication de cosmétiques, des services liés aux soins de santé, aux aliments prélevés dans la nature, à la fertilité des sols, aux races et variétés de culture traditionnelles, à la purification de l'eau et aux usages culturels ou religieux, afin que les populations locales jouissent des bienfaits matériels et immatériels des espèces négligées et sous-utilisées

Repris de « Dix étapes pour l'intégration de la biodiversité » (Institut international pour l'environnement et le développement, 2013).

En fonction de l'ampleur de l'action politique, il sera plus intéressant de mobiliser certains niveaux stratégiques pour promouvoir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées. Après avoir dressé l'inventaire des politiques pertinentes, il convient de déterminer, pour chaque niveau, parmi les organisations, les entités ou les individus compétents qui jouent un rôle officiel dans l'élaboration des politiques nationales, lesquels œuvreront en faveur de l'application des politiques encadrant les espèces négligées et sous-utilisées, ou, le cas échéant, de leur amélioration.

Si cette cartographie de la structure décisionnelle peut révéler des indications précieuses, la recherche d'autres acteurs jouant un rôle officieux dans la prise de décisions s'avérer tout aussi utile. Il pourrait être intéressant de se pencher sur ces acteurs officieux, dont la typologie est présentée dans l'encadré 4. Il convient de relever, pour chaque niveau, les points d'entrée qui jalonnent le processus décisionnel. Une fois cette liste établie, on déterminera quelles parties prenantes et quelles instances de la société civile présentent le plus d'intérêt dans le cadre de l'action menée pour impulser un changement d'orientation en faveur des espèces négligées et sous-utilisées, et on se mettra en rapport avec elles afin de leur proposer une collaboration.

Encadré 4: Les différents acteurs du processus décisionnel officiel

Agents d'influence: protagonistes de la prise de décisions qui peuvent influencer sur le résultat du processus politique sur la base de leurs opinions et de leur point de vue en ayant recours, pour ce faire, à des moyens licites.

Responsable/décideur: peut influencer sur les résultats de la politique en ce qui concerne les composantes théoriques ou pratiques, ou est responsable en tout ou partie du processus d'élaboration de la politique dans les limites d'un périmètre donné.

Agent d'influence/agent d'exécution: agents d'influence qui participent également au processus de développement et à la mise en œuvre des interventions, ainsi qu'à la publication des résultats concernant ces dernières, ce qui, en retour, facilite l'interprétation, la transposition ou l'application de la politique.

Agent d'exécution: peut influencer sur les résultats de la politique selon sa contribution au développement et à la mise en œuvre des interventions, ainsi qu'à la publication des résultats concernant ces dernières. ce qui, en retour, facilite l'interprétation, la transposition ou l'application de la politique.

Repris de la méthode de cartographie rapide des réseaux d'action publique (Bainbridge et al., 2011).

Étape n° 3. Évaluer le degré de mise en œuvre des politiques

Si le recensement des documents directifs et leur analyse sont essentiels pour déterminer les points d'entrée, il est peu probable que ces mesures puissent bien mettre en évidence le degré d'application des politiques et leur efficacité. Il convient donc d'évaluer les solutions qui ont été adoptées pour assurer l'exécution des programmes, des initiatives et des plans, ainsi que leur mode de financement. Ce travail permettra de mettre en lumière les lacunes et les possibilités d'intégration.

Il convient également de noter que l'examen des conditions politiques, socioéconomiques et écologiques dans la zone ciblée est essentiel pour parvenir à appréhender le contexte politique et institutionnel dans son ensemble. En outre, le fait de comprendre les controverses qui entourent les politiques et leur efficacité, ainsi que les mécanismes de coopération entre la société civile et d'autres acteurs, peut permettre de déterminer quelles solutions auront un réel poids sur les orientations nationales et d'entamer le dialogue avec les parties prenantes.

En complément, il est possible de réaliser des entretiens avec les parties prenantes pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques. Les personnes ou des groupes rattachés aux organismes publics, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux collectivités, aux institutions du secteur privé peuvent également apporter un éclairage supplémentaire. S'il est impossible d'interroger les parties prenantes, on peut envisager d'examiner les rapports d'audits indépendants, les rapports des donateurs et les évaluations des projets.

Les questions suivantes* peuvent servir de fil directeur aux entretiens:

- La politique présente-t-elle clairement les étapes nécessaires à sa mise en application?
- La politique a-t-elle été appliquée conformément aux exigences de la situation?
- Quels intrants et quelles ressources ont été nécessaires à la mise en application de la politique?
 - Quels étaient les intrants et les ressources disponibles?
 - À quelles composantes les ressources disponibles ont-elles été affectées?
- Quelles sont les principales activités qui ont été réalisées pendant la période de mise en œuvre de la politique?

- Ces activités ont-elles produit les résultats escomptés?
- La politique a-t-elle été mise en œuvre de manière uniforme dans les collectivités ou les environnements ciblés?
- La méthode de mise en œuvre a-t-elle entraîné des conséquences non souhaitées?

Quels sont les facteurs externes qui sont entrés en jeu dans la mise en œuvre de la politique?

* Questions reprises du Centers for Disease Control and Prevention (2012).

Étape n° 4. Recenser les points d'entrée et les lacunes afin de promouvoir au mieux l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels

L'analyse des politiques publiques permet de recenser les trajectoires d'impact et les éventuels points d'entrée dont on pourrait tirer parti pour influencer sur l'élaboration des politiques nationales. À partir de cette étude, on pourra obtenir des éléments sur la marche à suivre pour tirer parti des politiques nationales existantes, ou sur les méthodes de lobbying les plus appropriées pour encourager l'adoption de politiques nationales favorables aux espèces négligées et sous-utilisées. Les points d'entrée dans les politiques, ainsi que les lacunes de ces dernières, relèvent le plus souvent de trois catégories: i) les politiques déjà en place, auxquelles il est possible d'intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au moyen de campagnes de sensibilisation, ii) les politiques entravant l'intégration de la diversité dans l'agriculture et iii) les lacunes sous-jacentes aux politiques dont on pourrait se servir pour inciter à la création de lois et de programmes, ou pour infléchir les politiques existantes de manière à créer un environnement plus favorable.

L'examen général de ces documents mettra au jour certains freins et obstacles communs aux politiques qui empêchent une utilisation accrue des espèces négligées et sous-utilisées. Les espèces négligées et sous-utilisées sont généralement considérées comme des cultures « mineures » et suscitent, de ce fait, moins d'intérêt que les cultures de base. En conséquence, ces espèces ne sont généralement pas couvertes par les aides financières, les accords en matière d'exportation et d'autres initiatives de soutien à la production, qui font une large place aux cultures de base. Le manque de financement et d'attention pour la conservation des ressources génétiques des espèces négligées et sous-utilisées constitue également un important facteur limitatif, qui fait obstacle à l'utilisation durable de ces espèces (par exemple, les espèces négligées et sous-utilisées sont passées sous silence dans l'appendice I du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture). Le manque général de fonds pour la recherche scientifique consacrée aux espèces négligées et sous-utilisées, et le peu d'intérêt accordé à ces espèces dans les projets de recherche-développement sont un autre problème chronique, qui restreint le volume de données de caractérisation et d'évaluation de ces espèces disponibles (y compris les données concernant leur composition nutritionnelle), les activités de sélection, la production de semences, la gestion après récolte et la commercialisation. Par ricochet, l'évaluation des multiples bienfaits procurés par ces espèces demeure insuffisamment étayée, ce qui empêche l'élaboration d'une assise factuelle solide pour leur promotion. Parmi les autres points d'achoppement les plus courants figurent les comportements, les idéologies et les perceptions qui relèguent les espèces négligées et sous-utilisées au rang d'« aliment du pauvre » et conduisent à leur exclusion des politiques agricoles pouvant présenter une utilité. Très souvent, les politiques nutritionnelles internationales, consolidées par la législation nationale en la matière, ont tendance à faire l'impasse sur les espèces négligées et sous-utilisées dans les prescriptions et leurs grands principes.

Une fois que l'on aura cerné les obstacles et les freins, on pourra sélectionner les points d'entrée exploitables dans les politiques existantes. L'examen de la durée des initiatives et des programmes ciblés, et de leur stade de développement, permet également de comprendre quelle trajectoire serait la plus efficace. Par exemple, si l'exécution d'un programme visant également les espèces négligées et sous-utilisées touche à sa fin, on pourrait saisir cette occasion pour recueillir des éléments factuels sur les avantages de ces espèces, lesquels serviront à étayer les activités de lobbying. À terme, ces activités

pourraient contribuer à mobiliser un soutien financier continu en faveur de ce type de travail. Si des points d'entrée potentiels pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées ont été mis au jour (comme un programme d'alimentation scolaire dans lequel ces espèces pourraient être intégrées), il convient de faire immédiatement campagne et d'avancer vers la réalisation de cet objectif. Il est nécessaire d'agir à bref délai, car l'inflexion d'une politique ou sa modification sont des processus de longue haleine. Le Brésil offre un exemple de réussite en matière d'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les repas scolaires. Le projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition, piloté par Bioversity International et mené en étroite collaboration avec les décideurs du pays, ainsi que les acteurs du programme national brésilien d'alimentation scolaire, a permis d'inscrire avec succès des aliments autochtones au menu des écoliers (voir l'étude de cas n° 4).

Afin de soutenir les initiatives en faveur de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées, il est également intéressant de passer en revue les mesures et les plans directeurs ayant porté leurs fruits et qui ne visent pas nécessairement ces espèces mais qui, en raison de leur structure méthodique, peuvent servir de fil directeur pour définir des arguments en leur faveur. D'une manière générale, on constate qu'il existe, à l'échelle mondiale, une panoplie de cadres juridiques, politiques, projets, programmes nationaux et stratégies consacrés aux espèces négligées et sous-utilisées (FAO, 2010). Il est donc important de prendre le temps d'examiner ces instruments afin de puiser dans cette sagesse collective des solutions pour comprendre comment les diverses difficultés ont été surmontées et déterminer quelles approches en matière de conception ont été retenues pour en venir à bout de manière cohérente.

Souvent, l'élaboration de l'argumentaire de projet est intégrée au processus de conception, qui intervient en amont du projet, et permet de planifier des ressources financières et de mobiliser les investissements. Il s'agit d'un outil indispensable, qui doit être étoffé et ajusté d'un bout à l'autre du projet. L'argumentaire de projet permet de présenter à une organisation ou des individus un argumentaire solide et convaincant attestant que le projet est en mesure de contribuer à la réalisation de leur mission, de leurs buts et de leurs objectifs respectifs. D'un point de vue stratégique, les informations fournies dans ce document visent à éclairer les décideurs et à les inciter à prendre des mesures concernant les questions présentées. L'argumentaire propose également des pistes d'action réalistes dans le contexte national. Souvent, les groupes ciblés et les thématiques requis aux fins de l'examen des politiques ont déjà été définis lors de l'élaboration de l'argumentaire de projet. L'encadré 5 présente quelques conseils sur la marche à suivre pour inclure les points d'entrée et les lacunes relevés au cours de l'examen des politiques dans l'argumentaire expliquant pourquoi l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées permettrait de relever les défis et d'atteindre les objectifs nationaux.

Encadré 5: Inscrire les politiques dans l'argumentaire de projet

Le présent encadré réunit quelques conseils sur la manière dont on peut reprendre les résultats de l'analyse des politiques pour étayer l'argumentaire concernant les projets consacrés à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels:

- rappeler les engagements ou les objectifs généraux du pays relatifs aux thématiques pertinentes, comme la sécurité alimentaire et la nutrition, l'adaptation aux changements climatiques et le développement rural;
 - présenter les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs;
 - faire apparaître les obstacles et les difficultés qui compromettent la réalisation de ces objectifs;
 - expliquer de quelle manière les espèces négligées et sous-utilisées et l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels peuvent permettre de surmonter ces difficultés et ces obstacles;
 - ou indiquer quels aménagements il conviendrait d'apporter aux politiques pour instaurer un environnement favorable (on peut également gagner à citer en exemple d'autres pays);
 - invoquer ces objectifs généraux et présenter les avantages, autres que financiers, liés à l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées et à l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels (à savoir l'autonomisation, l'amélioration de la nutrition et la disponibilité d'aliments nutritifs tenant compte des aspects culturels);
- recenser les politiques existantes offrant des points d'entrée pour la promotion de l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées (par exemple l'alimentation scolaire, les paiements pour services liés à la préservation de l'agrobiodiversité, etc.);
 - présenter des exemples de solutions mises en œuvre pour reproduire certaines activités à plus grande échelle;
 - présenter plusieurs stratégies pour intégrer les espèces négligées et sous-utilisées à ces politiques et atteindre les objectifs;
 - citer en exemple d'autres pays dans lesquels les espèces négligées et sous-utilisées ont été intégrées aux initiatives stratégiques du même ordre, qui ont eu des effets bénéfiques.

La forme de l'argumentaire de projet doit être adaptée selon le destinataire: résumé, fiche descriptive, présentation orale, rapport, entre autres (voir l'encadré 8, Adapter l'argumentaire de projet, p. 26).

Lobbyisme pour l'adoption de politiques de soutien

La recherche des parties prenantes clés pour l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques et les programmes nationaux, et la mobilisation de ces parties prenantes sont essentielles pour mener à bien un projet. La mise en place d'un environnement favorable et robuste, qui facilite la réalisation des résultats escomptés à divers niveaux et dans divers domaines est le moyen le plus efficace pour faire véritablement bouger les lignes et produire un impact durable. Cet argument est également mis en avant dans le cadre opérationnel des espèces négligées et sous-utilisées, dans lequel il est indiqué que la contribution à l'élaboration des politiques, les activités de sensibilisation et les partenariats concourent à une meilleure gouvernance, à l'instauration d'un environnement favorable et porteur et, par conséquent, à un gain d'efficacité pour les projets menés au niveau national (Padulosi et al., 2019).

Quelles parties prenantes rallier au projet?

Lorsqu'il s'agit d'intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, toutes les parties prenantes des ministères et des institutions sont susceptibles de faire la différence, notamment celles dont le travail porte sur des thématiques liées à l'agriculture, à la

nutrition et la santé, à l'environnement, à l'éducation, au développement social, à l'emploi, voire au commerce et à la finance. La coordination intersectorielle, qu'elle soit horizontale ou verticale, peut grandement contribuer à consolider un environnement déjà porteur et accroître le pouvoir d'influence.

Selon les caractéristiques du projet, on pourrait gagner à viser différents niveaux de gouvernance. Tous les niveaux de gouvernance sont à considérer: du national au local, en passant par le régional, sans écarter les stratégies mises en place par les associations locales. En outre, la participation d'autres acteurs permettrait d'exercer un effet de levier, comme les organisations de la société civile, les ONG, les autorités locales ou d'autres instances de représentation, les prestataires de services, les groupes de médias et les journalistes, les associations locales, les agriculteurs, etc. S'ajoutent à cette liste les institutions telles que les écoles et les hôpitaux, qui recèlent un gisement de demande pour les espèces négligées et sous-utilisées, ainsi que les instituts de recherche, les universités et les spécialistes. Enfin, la contribution des acteurs du secteur privé ayant, par exemple, une influence sur l'environnement entourant la filière est également essentielle (FAO, 2015a).

Détermination des parties prenantes stratégiques

Au moment de rechercher les parties prenantes qui joueront un rôle moteur dans certains projets, plusieurs points doivent être pris en considération, notamment les suivants: quelles parties prenantes sont les plus susceptibles de se rallier à l'objectif et quelle est leur capacité d'influence sur les résultats. Certes, de nombreux acteurs sont disposés à mobiliser leurs énergies, mais la combinaison gagnante repose sur l'association entre bonne volonté et capacité d'influence. Notons que l'Institut international pour l'environnement et le développement suggère de dresser un rapide inventaire des acteurs susceptibles de compromettre le projet. L'objectif est ici de nouer un dialogue constructif avec ces acteurs et de construire un contre-argumentaire plus convaincant, qu'on utilisera au moment de faire campagne. Il est nécessaire de mobiliser les parties prenantes les plus influentes, qu'elles souscrivent ou non au projet et à ses objectifs.

L'inventaire des parties prenantes stratégiques est, il va de soi, une composante fondamentale de l'analyse des politiques décrite dans la partie précédente. Cela est particulièrement vrai si l'analyse repose sur des entretiens avec des parties prenantes qui sont menés par des informateurs clés. Cette configuration permet d'obtenir des informations de première main sur leurs intérêts à l'égard des domaines liés au projet et de connaître la force de leur mobilisation en faveur de ces derniers. Un exemple de questionnaire d'entretien à utiliser pour identifier les principales parties prenantes est fourni à l'annexe 2.

La matrice cartographique des parties prenantes (figure 3 ci-après) peut permettre d'estimer le degré d'adhésion des parties prenantes selon leur capacité d'influence et selon leur degré d'intérêt pour les espèces négligées et sous-utilisées. Les parties prenantes les plus utiles sont celles qui présentent les caractéristiques figurant dans le quadrant supérieur droit.

Figure 3: Matrice cartographique à utiliser pour l'identification des parties prenantes

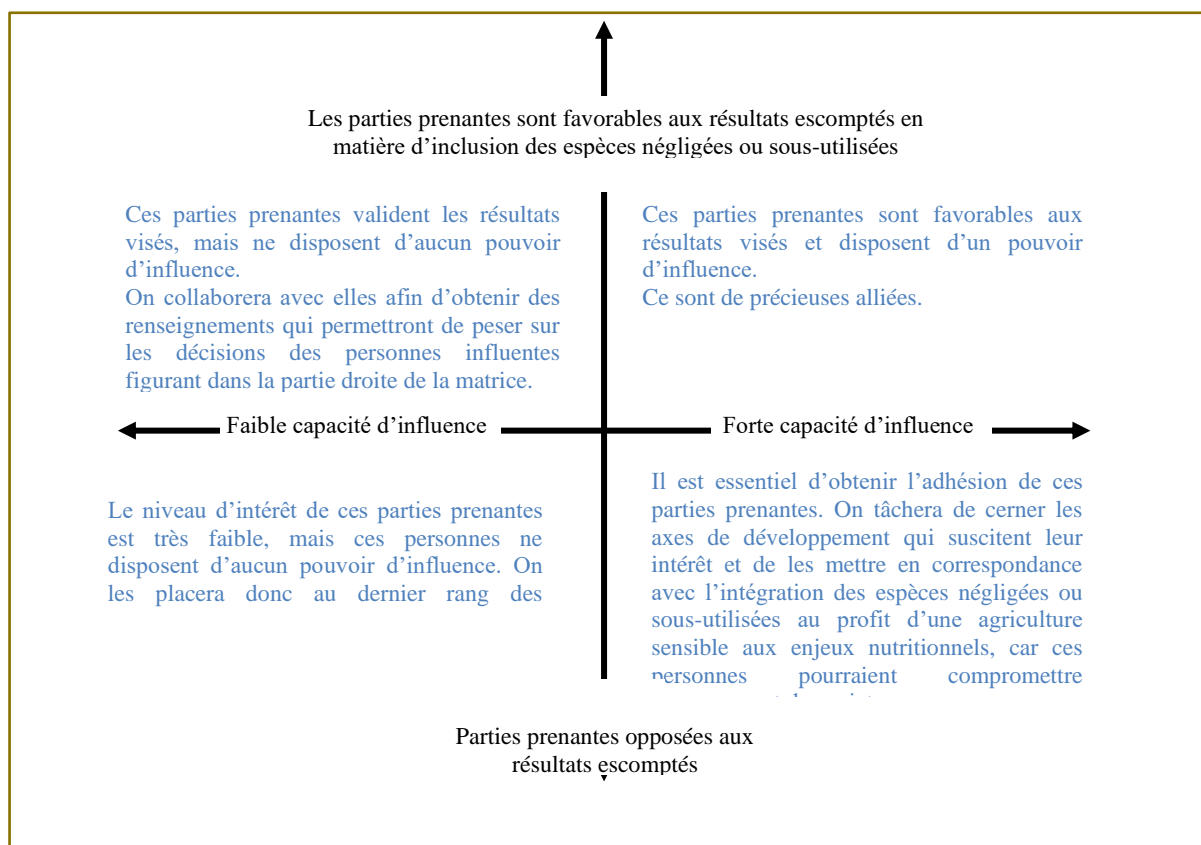


Figure reprise de l'Institut international pour l'environnement et le développement (2013).

Quelles solutions pour asseoir les partenariats?

Les partenariats intersectoriels sont indispensables, car ils permettent de gérer la complexité inhérente aux systèmes alimentaires et donc de garantir que les espèces négligées et sous-utilisées soient intégrées de manière holistique et durable dans les politiques nationales (Hunter et al., 2016; Tribaldos et al., 2018). Les parties prenantes recensées au cours des étapes précédentes, susceptibles de compter parmi les partenaires potentiels, pourraient apporter leur concours à la mise en place d'une approche globale, et ainsi contribuer à l'instauration de conditions propices à la concrétisation du projet.

L'analyse des politiques réalisée en amont permettra de dégager les domaines appelant des politiques de soutien, ainsi que les plans d'action nationaux et régionaux qui favoriseraient l'inclusion des espèces négligées et sous-utilisées dans les programmes orientés vers une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Il conviendrait, dans l'idéal, de s'appuyer sur les alliances ou sur les cadres d'action nationaux qui sont axés sur une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, là où ils existent (comme ce fut le cas pour le projet présenté dans l'étude de cas n° 4). À défaut, il est possible de nouer des partenariats ou de mettre en place des réseaux après avoir recensé les parties prenantes susceptibles de faire pencher la balance. L'objectif est de forger des alliances en vue d'instaurer un environnement propre à réorienter efficacement les politiques. On pourra, par exemple, rallier les ministères et d'autres organismes ayant le souci de promouvoir l'adoption d'habitudes alimentaires saines, et tirer parti de leurs campagnes de lobbying et de promotion pour convaincre d'autres décideurs influents. Une autre option stratégique consiste à s'associer à des réseaux ou à des organisations visant des objectifs similaires et disposant de connexions solides avec les décideurs nationaux ou locaux.

Encadré 6: Recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments

Les responsables politiques publient des recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments pour aider les consommateurs à faire les meilleurs choix pour leur alimentation. À partir des plus récentes données de composition nutritionnelle et sur la composition des aliments contribuant à une alimentation saine, ils peuvent formuler des recommandations adaptées au contexte national. Ces recommandations peuvent non seulement orienter fortement les préférences des consommateurs en leur permettant de prendre des décisions éclairées, mais aussi guider la définition de politiques alimentaires nationales (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 2017).

Encadré 7: Mobiliser les champions des espèces négligées et sous-utilisées pour élargir la portée de l'action

La collaboration avec des « champions » à même de promouvoir les bienfaits des espèces négligées et sous-utilisées auprès d'un public plus large et de décideurs plus haut placés est un moyen efficace de progresser vers l'intégration de ces espèces. Il est possible de faire appel aux champions déjà en place au sein de la sphère politique ou à des personnes ayant une forte influence sur l'opinion publique, qui pourront exhorter les décideurs à procéder à des modifications favorables aux espèces négligées et sous-utilisées. Les champions ayant une influence sur le public pourraient même contribuer à un changement de paradigme, ce qui pourrait contraindre les responsables politiques à intégrer ces considérations dans leurs politiques. Ces changements peuvent être engagés soit sous la pression du public, qui se sera fait entendre par la voie de pétitions ou de manifestations de grande ampleur, soit parce que, mus par un intérêt démocratique et stratégique, ces décideurs auront été guidés par la volonté de leurs électeurs. Une stratégie efficace consiste à faire appel à des personnalités renommées qui occupent déjà la scène médiatique et sont suivies de près par le public. C'est cette dernière option qui a été privilégiée par l'association Crops for the Future, qui a collaboré avec le Prince de Galles pour lancer le réseau Forgotten Foods. Cette approche est intéressante, car elle permet de s'adresser à un groupe cible qui, s'il ne montre peut-être aucun intérêt pour les questions environnementales, la biodiversité, voire la cuisine, représente néanmoins « monsieur et madame Tout-le-monde », et donc une partie importante de la population. D'autres champions célèbres défendent des causes associées à ces domaines, comme Leonardo DiCaprio, chantre de la conservation de la biodiversité, et Jamie Oliver, qui promeut l'introduction de repas nutritifs dans les programmes anglais d'alimentation scolaire. L'initiative de Jamie Oliver a concouru à faire adopter de nouvelles réglementations pour améliorer les normes encadrant les repas scolaires au Royaume-Uni (Ministère de l'éducation du Royaume-Uni, 2014).

Ces champions sont des partenaires solides, car ils disposent d'un capital confiance auprès de leurs réseaux professionnels et de leurs soutiens, ce qui permet d'alléger le travail de persuasion et d'explication. En outre, ces champions ne sont pas tributaires des dons alloués aux projets et ne doivent pas se soumettre à une évaluation stricte de leur profil. Ils peuvent mener leurs actions avec davantage de souplesse et faire preuve de spontanéité. Enfin, le partenariat avec des champions constitue, en pratique, une solution plus durable, car ces personnalités poursuivent des objectifs qui leur sont propres, dans la perspective de gains personnels et économiques. Contrairement aux équipes de projets, elles ne sont pas contraintes par un délai de trois ans et peuvent donc s'investir durablement.

Renforcer les capacités au niveau communautaire pour comprendre les politiques et s'investir dans les campagnes de promotion

Pour qu'une nouvelle politique porte ses fruits à long terme et soit efficace sur le terrain, il est indispensable qu'elle soit pleinement soutenue et approuvée par les populations dont on entend améliorer les moyens d'existence. Leur participation est donc fondamentale, mais elle est souvent compromise par leur mauvaise compréhension des politiques et des processus qui y sont associés. Comme le prescrit le cadre opérationnel des espèces négligées et sous-utilisées (Padulosi et al., 2019), le renforcement des capacités à l'échelon local, étape importante du changement d'orientation, vise à remédier à ce problème. Il y a donc lieu de mettre en place une stratégie de communication pour que le transfert d'informations entre décideurs et populations locales se fasse de manière claire et transparente. Lorsque l'on présente le projet de changement d'orientation à une collectivité locale, les problèmes doivent être présentés avec honnêteté et de telle sorte que les populations puissent les comprendre facilement, que ce soit au moyen de notes de synthèse ou de vidéos, via Internet ou à l'occasion d'assemblées communautaires, ou au moyen de tout autre outil de communication. Souvent, la solution la plus efficace pour toucher un public plus large est de combiner différentes activités de communication.

Quel que soit le type de stratégie de communication privilégié, le public doit avoir la possibilité de s'exprimer sur les orientations et les politiques proposées, et de les soutenir activement, mais également de contester leur bien-fondé ou d'exprimer ses doutes, s'il le souhaite. Les populations locales sont les principales détentrices des savoirs et des compétences concernant la culture et l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées, et connaissent également parfaitement le fonctionnement de leur communauté. Ces connaissances sont cruciales pour assurer une conception et une application efficaces des politiques. Elles permettent d'étayer les campagnes de promotion menées à l'échelle locale et de renforcer l'efficacité du changement d'orientation, et sa pertinence dans le contexte local. Plus un nouveau projet ou une nouvelle politique sont porteurs de possibilités aux yeux des populations locales, plus ces populations seront susceptibles de les accepter et de s'y adapter. Il est également important de recueillir l'avis des populations afin de vérifier si les échanges engagés leur ont permis de mieux comprendre les politiques.

La stratégie de communication la plus pratique et la plus efficace consiste à rencontrer les acteurs des structures de gouvernance locales les plus solides, lorsqu'elles sont déjà en place, qui se feront le relais des communications auprès des populations. On peut également envisager de recruter des représentants d'associations locales ou de la collectivité pour faciliter la diffusion des informations et contribuer aux activités de renforcement des capacités. Ces représentants sont bien placés pour déterminer si les informations sont correctement transmises aux populations locales et pour aider ces dernières à soumettre leurs observations. Dans le cadre de l'étude évoquée plus haut, Hannah Jaenicke et Detlef Virchow (2013) ont démontré que si les pouvoirs publics soutiennent activement ou lancent un programme, et que si ce programme est ensuite exécuté avec le concours de la société civile ou de partenaires (comme les ONG), sa probabilité de réussite est plus élevée que celle des programmes qui ne bénéficient du soutien que d'une seule entité et d'aucun appui des pouvoirs publics. Par conséquent, pour maximiser l'impact de l'initiative, la solution la plus appropriée reste l'analyse et la prise en compte des politiques publiques, et le recensement des acteurs publics qu'il y a lieu de mobiliser dès l'amorce des activités en faveur du changement d'orientation.

Encadré 8: Adapter l'argumentaire de projet

Après avoir recensé les principales parties prenantes, il serait utile de leur faire parvenir un argumentaire de projet personnalisé présentant des éléments concrets attestant des avantages des espèces négligées et sous-utilisées, et de rapprocher ces bienfaits des questions touchant à l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels abordées dans les politiques et programmes nationaux. On pourrait simplement mettre en avant les projets, passés ou en cours, dont le succès a été prouvé et expliquer comment leur transposition à plus grande échelle, grâce à l'appui de programmes nationaux, pourrait profiter à une population plus large.

La sous-utilisation des espèces visées par la présente note, dans une large mesure, du manque de sensibilisation des populations aux nombreux avantages que présentent ces espèces. On peut donc se contenter d'axer l'argumentaire de projet sur la présentation conceptuelle des espèces négligées et sous-utilisées et sur les perspectives de débouchés qu'elles peuvent offrir. Il est nécessaire d'insister sur les avantages concrets que les individus et la société dans son ensemble peuvent retirer de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées: dynamisation du paysage économique local ou national, contribution à la lutte contre la faim et la malnutrition, réduction des dépenses publiques en matière de soins de santé, création d'emplois, consolidation de l'identité culturelle, meilleur ancrage des traditions, création d'un filet de protection pour faire face aux crises et aux conditions météorologiques extrêmes, contribution à la réduction des dépenses de santé, adaptation plus aisée aux changements climatiques, contribution aidant les pouvoirs publics à respecter les engagements et les objectifs nationaux et internationaux, etc. Les objectifs doivent être présentés et exposés de manière convaincante aux parties prenantes ciblées. Pour chaque projet, il convient d'avancer des arguments susceptibles de faire écho auprès de chaque catégorie de partie prenante (on exposera par exemple les avantages nutritionnels et l'adaptation aux changements climatiques aux parties prenantes des ministères de la santé et de l'agriculture, respectivement). Le tableau 4 présente, à partir d'une perspective multisectorielle, les résultats potentiels de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées, qui pourront être pris en considération lors de l'élaboration de l'argumentaire de projet.

Ces quelques exemples présentent des solutions visant l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées et les effets bénéfiques qui pourraient découler de cette intégration, notamment lorsque ce travail est associé à d'autres programmes (voir le tableau 4 ci-après). Les résultats escomptés dépendront naturellement de l'ampleur du changement d'échelle et du niveau d'investissement. Dans la mesure où les avantages obtenus naissent souvent d'un lien de causalité réciproque, il est possible que les résultats escomptés couvrent plus d'un secteur. Quoi qu'il en soit, le tableau présente quelques effets bénéfiques potentiels qui pourront être utilisés pour étayer l'argumentaire de projet. On peut également s'y reporter pour mettre en lumière les résultats bénéfiques mutuels avec des projets en cours, ou les projets à venir. Pour étayer l'argumentaire de projet, on pourra employer les indicateurs présentés à l'annexe 3, qui témoigneront des résultats des mesures engagées et permettront d'évaluer le succès des activités du projet.

Tableau 4. Intégration plurisectorielle des espèces négligées et sous-utilisées – Résultats potentiels

Secteur/programmes	Exemples de résultats potentiels à intégrer à l'argumentaire de projet	Pertinence et mise en correspondance avec les principaux traités/accords
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'incidence de la malnutrition au sein de la population (en particulier pour les femmes et les enfants souffrant d'anémie, de carences en vitamine A, ou de surpoids et d'obésité) Réduction des dépenses de santé du pays 	Contribution à la consolidation d'engagements à l'échelle mondiale, notamment <u>aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité</u> : 1 (Sensibilisation à la valeur de la biodiversité), 2 (Intégration des valeurs de la biodiversité), 4 (Production durable), 5 (Réduction de la destruction des habitats), 7 (Gestion durable), 13 (Préservation de la diversité génétique), 14 (Restauration des écosystèmes) et 18 (Préservation des savoirs traditionnels);
Société et culture	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle Consolidation de la souveraineté alimentaire Pérennisation des savoirs traditionnels et de l'identité des peuples Reconnaissance de la culture des peuples autochtones et de leur droit à l'autodétermination Autonomisation des peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés Valorisation de l'identité territoriale 	

Secteur/programmes	Exemples de résultats potentiels à intégrer à l'argumentaire de projet	Pertinence et mise en correspondance avec les principaux traités/accords
Économie	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des sources de revenus, en particulier pour les plus pauvres • Instauration de passerelles pour relier les groupes marginalisés et les communautés autochtones au marché • Bonne santé de la population et participation à la vie active • Dynamisation de l'économie à l'échelle locale et nationale • Création de nouvelles sources de revenus pour les jeunes 	<p>aux objectifs de développement durable: 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 11 (Villes et communautés durables), 12 (Consommation et production durables), 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 15 (Vie terrestre)</p> <p>Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité Plan d'action mondial à évolution continue pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (activité prioritaire n° 11) (FAO, 2011) Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture Plan stratégique 2016-2020 du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies</p>
Environnement et agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grande disponibilité d'aliments plus nutritifs • Réduction des pertes de biodiversité grâce à l'utilisation continue • Conservation dans l'exploitation agricole • Renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles • Diversification de l'agriculture pour une production alimentaire durable • Adaptation des systèmes de production nationaux aux changements climatiques 	
Éducation	<p>Intégration des espèces négligées et sous-utilisées aux programmes d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux changements climatiques et à l'importance de la biodiversité • Mobilisation d'étudiants pour assurer la diffusion des savoirs • Éducation nutritionnelle • Recul des idées reçues sur les espèces négligées et sous-utilisées autochtones <p>Intégration des espèces négligées et sous-utilisées aux programmes d'alimentation scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas à plus haute valeur nutritive • Intégration des espèces négligées et sous-utilisées aux plans de passation des marchés locaux • Meilleur accès aux aliments d'importance culturelle dans les écoles 	
Activités de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du rendement et produits de meilleure qualité • Utilisation de semences de variétés génétiques diversifiées • Diminution de la pénibilité (en particulier pour les femmes) • Intégration de pratiques de culture durables • Conservation <i>in situ</i> de races et de variétés 	

Enseignements tirés

Les six études de cas ci-après fournissent des exemples illustrant l'influence positive des politiques sur l'adoption des espèces négligées et sous-utilisées dans certains pays du monde. Bien que spécifiques à chaque contexte, ces études mettent en évidence des éléments dont l'efficacité a été prouvée et qui pourraient être reproduits à plus grande échelle ou adaptés dans d'autres régions.

Étude de cas n° 1: Intégrer les espèces traditionnelles aux programmes guatémaltèques d'alimentation scolaire

Si, aujourd'hui encore, les espèces négligées et sous-utilisées suscitent peu d'intérêt, des exemples témoignent de leur intégration réussie aux politiques et programmes déployés dans certains pays. Divers exemples d'approches visant à intégrer les espèces négligées et sous-utilisées aux politiques et programmes gouvernementaux dans le cadre d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels sont passés en revue dans la présente note. La présente étude de cas illustre comment une nouvelle loi adoptée par le Guatemala a créé un point d'entrée pour l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans le programme d'alimentation scolaire du pays.

En 2017, dans l'optique de réduire les cas de maladies chroniques, le Gouvernement guatémaltèque a adopté une loi sur l'alimentation scolaire, assortie d'un budget spécifique, qui vise à fournir une alimentation plus saine et plus nutritive aux enfants de 6 à 12 ans scolarisés dans les écoles publiques. Le Ministère de l'éducation du Guatemala, en partenariat avec le Ministère de la santé publique et de l'aide sociale et le Ministère de l'agriculture, a pour mission de dresser, chaque année, une liste d'aliments sains qui entreront dans la composition de 20 repas ou menus différents pertinents dans le contexte local et présentant une importance culturelle. Ces aliments doivent être frais et de préférence fournis par des producteurs issus de la région dans laquelle l'école est établie. L'objectif est de privilégier les fournisseurs pratiquant une agriculture familiale, et en mesure de produire des factures en bonne et due forme incluant les taxes en vigueur. Au mois d'août 2018, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé publique et de l'aide sociale et divers acteurs du département de Chiquimula (notamment l'organisation Mancomunidad Copan Ch'orti') ont conjointement mené un processus de sélection puis dressé la liste des aliments sains proposés dans les écoles publiques locales en 2019. Au cours de ce processus de consultation, différents plats composés à partir des ingrédients sélectionnés ont été conçus et évalués par des nutritionnistes en fonction de plusieurs facteurs: la valeur nutritive, le coût, la faisabilité et l'acceptabilité. À l'occasion de cette consultation, Bioversity International, avec le concours de Mancomunidad Copan Ch'orti', est parvenu à faire inclure une espèce végétale locale appelée chaya à la liste d'ingrédients destinés au programme d'alimentation scolaire de Chiquimula. Bioversity International a mis en avant la valeur nutritive du chaya, instrument de lutte contre la malnutrition, sa simplicité de production, son faible coût, sa disponibilité à l'échelle locale et les différentes façons de le cuisiner. Après l'examen de l'intégralité des aliments sains proposés, le Gouvernement guatémaltèque a validé l'introduction du chaya en tant que principal ingrédient de 3 des 20 menus offerts dans les écoles publiques de Chiquimula en 2019. Par ailleurs, le chaya est appelé à servir d'ingrédient de substitution dans sept autres plats, comme d'autres légumes-feuilles proposés, notamment le chipilin et la morelle noire. En octobre 2018, les ministères de l'éducation et de l'agriculture du Guatemala ont organisé avec la FAO un événement au cours duquel ces 20 plats, y compris ceux à base de chaya, ont été préparés et officiellement présentés aux associations de parents et d'enseignants des différentes écoles publiques de Chiquimula.

Étude de cas n° 2: Programme d'action multisectoriel pour le développement d'une politique de préservation de la biodiversité au Kenya

En 2010, le Gouvernement kényan a amorcé un processus de décentralisation consistant pour l'essentiel à accorder une plus forte indépendance aux comtés s'agissant de la prise de décisions d'orientation. Ce processus a permis à l'équipe du projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition, financé par le

Fonds pour l'environnement mondial, de poursuivre ses activités de promotion en faveur de la biodiversité et de la nutrition dans le pays. Ce transfert de compétences a permis de mobiliser plus activement les décideurs locaux et d'assurer ainsi une meilleure intégration de la biodiversité dans les programmes et les projets sectoriels. Ces derniers ont été étroitement associés à un programme d'action multisectoriel en faveur de la biodiversité qui a associé les ministères kényans de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de l'environnement. Dans le cadre de ce programme, une politique encadrant la biodiversité a été mise sur pied dans le comté de Busia. Cette politique se fonde sur la conviction commune selon laquelle la conservation de la biodiversité et l'optimisation de son utilisation, par son intégration dans les divers projets et programmes, sont essentielles pour améliorer la nutrition et le bien-être humain.

Le projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition a tiré parti de ces mesures pour offrir aux groupes d'agriculteurs un accès aux marchés institutionnels (écoles, hôpitaux, hôtels et dispensaires), ce qui a permis d'introduire des légumes autochtones dans les cantines scolaires et de garantir un approvisionnement en espèces négligées et sous-utilisées à haute valeur nutritionnelle pour une alimentation plus nutritive. Enfin, ce processus a connu son apogée avec l'approbation de la première politique de préservation de la biodiversité commune aux 47 comtés du Kenya.

L'équipe du projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition au Kenya est membre du Comité de coordination interinstitutions pour la nutrition (*Nutrition Inter-agency coordinating committee*), agissant sous l'égide de l'initiative Renforcer la nutrition, qui réunit responsables des ministères de différents pays, donateurs, organismes des Nations Unies, acteurs de la société civile et entreprises dans le but de concilier nutrition et agriculture. Cette collaboration constitue un levier efficace pour intégrer la biodiversité aux interventions et plans nationaux, et pour reproduire les activités locales à plus grande échelle (Hunter et al., 2018).

Étude de cas n° 3: Exemple d'argumentaire de projet

Dans la perspective retenue, un argumentaire de projet est efficace dès lors qu'il permet de démontrer qu'une meilleure intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels peut générer des avantages à de multiples niveaux, en phase avec les stratégies et objectifs du pays concerné. En 2014, la déclaration de Malabo – un ensemble d'objectifs visant le développement agricole – a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en vue d'atteindre une prospérité commune et d'améliorer les moyens d'existence. L'équipe du projet mené par Bioversity International, et financé par le FIDA et la Commission européenne – Relier les filières de la biodiversité agricole, l'adaptation au climat et la nutrition: doter les pauvres de moyens de gérer les risques –, a utilisé la déclaration comme un levier de promotion des espèces négligées et sous-utilisées spécifiques aux pays africains. Le continent présente une biodiversité riche, englobant de nombreuses cultures africaines autochtones acclimatées aux conditions de croissance difficiles rencontrées dans ces pays. Ces ressources sous-utilisées sont des atouts majeurs au regard de leur contribution aux objectifs d'élimination de la faim, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la résilience face aux changements climatiques, autant de domaines couverts par la déclaration. En plus de n'exiger que peu d'irrigation et autres intrants, beaucoup de ces cultures présentent également une solide résistance aux ravageurs et aux maladies et sont capables de pousser sur des sols peu fertiles. En raison de leur haute teneur en nutriments, certaines présentent des valeurs nutraceutiques (faible indice glycémique, absence de gluten, teneur élevée en antioxydants, etc.) dont on peut tirer parti dans le cadre de leur commercialisation sur les marchés à forte valeur ajoutée, en tant que « super-aliments ». En général, les cultures africaines locales sont aux mains des femmes, des peuples autochtones et des groupes marginalisés. L'accroissement de la demande est donc susceptible de dynamiser la croissance économique locale au profit des groupes vulnérables, tout en contribuant à la sécurité alimentaire de l'ensemble du continent, conformément à la déclaration de Malabo. Enfin, ces résultats sont conformes aux objectifs internationaux, notamment les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et les objectifs d'Aichi. L'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels constitue en elle-même une stratégie aux multiples effets bénéfiques à différents échelons.

L'évaluation de l'argumentaire de ce projet a été présentée par Bioversity International en novembre 2017, de la quatrième édition de la quatrième Conférence scientifique mondiale sur l'agriculture intelligente face au climat, qui s'est tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) (Padulosi et Meldrum, 2017).

Étude de cas n° 4: Intégration de fruits autochtones dans les politiques menées au Brésil

L'une des clés de la réussite de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées passe par les programmes d'alimentation scolaire. Le projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition, mis en œuvre par Bioversity International avec l'aide du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la FAO, en est un exemple. Dans le souci de favoriser la biodiversité locale au Brésil, l'équipe du projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition a actionné un levier déjà à l'œuvre dans ce pays, la stratégie Faim zéro, point de départ de ses campagnes. Cette stratégie constitue un cadre réunissant les décideurs de différents secteurs de la société et englobe de nombreux programmes, y compris le programme national d'alimentation scolaire, que l'équipe de projet a efficacement utilisé comme point d'entrée pour encourager l'introduction de cultures locales nutritives dans les repas scolaires. Le programme national d'alimentation scolaire bénéficie à 43 millions d'élèves brésiliens chaque année et a constitué pour cette raison une immense chance d'intégration des espèces négligées et sous-utilisées. Grâce à la collaboration étroite avec le programme national d'alimentation scolaire, des fruits autochtones hautement nutritifs ont été intégrés aux repas servis dans les écoles. Mais l'impact du projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition a dépassé ce seul objectif. En réalité, avec l'aide du programme d'acquisition de produits alimentaires (autre programme de la stratégie Faim zéro), les fruits autochtones servis dans les écoles sont approvisionnés localement, et contribuent donc également à l'augmentation des revenus des populations locales et à l'autonomisation des petits agriculteurs. De plus, cette coopération a contribué à améliorer les recommandations alimentaires du Brésil avec l'inclusion de recommandations spécifiques visant à encourager des régimes alimentaires les plus variés possible, insistant sur les avantages qu'il y a à consommer des espèces endémiques, locales et de saison, issues de systèmes alimentaires durables (Hunter et al., 2019).

Étude de cas n° 5: Intégration de différentes variétés de millet dans le système public indien de distribution

Des politiques agricoles et de sécurité alimentaire inadéquates visant uniquement les principaux aliments de base ont souvent amoindri le rôle d'espèces plus nutritives dans l'alimentation, notamment le millet, ainsi que les fruits, les noix, les légumes, les racines et les tubercules indigènes. Ce problème se pose par exemple en Inde où le système public de distribution a toujours favorisé le riz et le blé dans de telles proportions que les autres céréales, hautement nutritives, ont été marginalisées par les acteurs de l'agriculture conventionnelle. Faisant fond sur les résultats de recherche d'un programme appuyé par le FIDA, Bioversity International, en partenariat avec la Fondation pour la recherche M. S. Swaminathan, a préconisé une réorientation des politiques en vue de favoriser également l'intégration, dans le système public indien de distribution, de variétés de petits millets, notamment l'herbe à épée, le kutki et l'éleusine cultivée. Le système public de distribution est un programme de subsistance qui fournit des produits à près de 500 000 magasins dans toute l'Inde. Les petits millets sont extrêmement nutritifs, résilients face aux aléas climatiques et souvent cultivés par de petits agriculteurs ou par les peuples autochtones. Une telle réorientation pourrait donc avoir un impact considérable eu égard au renforcement de la sécurité alimentaire, des revenus et de l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les zones de concentration des terres marginales, habitées par des populations vulnérables. Cette stratégie de participation à l'élaboration des politiques, mise en œuvre sous l'impulsion du partenariat entre Bioversity International et la Fondation pour la recherche M. S. Swaminathan, a misé en priorité sur la puissance des médias grand public, les apparitions publiques et les entretiens à la presse accordés par M. Mankombu Sambasivan Swaminathan, assortis de visites sur site par les hautes personnalités du Gouvernement et les représentants de la presse en vue de leur démontrer les répercussions de l'utilisation accrue des millets sur les populations locales dans le cadre du projet du FIDA relatif aux espèces

négligées et sous-utilisées. Forte des résultats de recherche du programme du FIDA, et avec le soutien de M. S. Swaminathan comme champion de renom, l'équipe de projet a pu livrer son message à d'importants décideurs et exercer son influence auprès d'eux après plusieurs années de lobbying continu, pour obtenir l'intégration de millets nutritifs et résilients dans le système public de distribution, grâce à une révision de la loi indienne sur la sécurité alimentaire. Résultat de ces efforts, les millets sont aujourd'hui intégrés à des programmes d'envergure, visant notamment à fournir le déjeuner, les cantines communautaires et les programmes alimentaires destinés aux populations pauvres. Une telle réorientation (par son ampleur, cette politique relative aux espèces négligées et sous-utilisées reste à ce jour sans équivalent dans le monde) a certainement été possible grâce à l'action concertée de nombreux acteurs, mais M. S. Swaminathan a exercé un rôle capital, au vu de sa notoriété en tant que père de la révolution verte indienne. Sa réflexion scientifique et humaine hors du commun a servi son engagement et contribué à la promotion réussie d'un meilleur usage de l'agrobiodiversité en Inde et partout dans le monde.

Étude de cas n° 6: Partenariats public-privé favorisant l'ouverture du marché au quinoa, au cañahua et à l'amarante

Dans les années 2000, Bioversity International a collaboré au projet intitulé « Accroître la contribution des espèces négligées et sous-exploitées à la sécurité alimentaire et aux revenus des ruraux pauvres », financé par le FIDA. Ce projet visait à renforcer la préservation durable et l'usage de céréales andines en Amérique latine au moyen d'une approche globale des filières. Le manque d'expertise et de capacité technique des équipes des programmes nationaux et la fragilité des politiques de soutien expliquaient, entre autres raisons, l'insuffisance de l'intégration des céréales andines au marché.

Pour répondre à ces enjeux, des séminaires ont réuni les représentants des ministères de l'agriculture et du commerce et des acteurs du secteur privé pour discuter des moyens de promouvoir les normes de qualité dans la production des céréales andines, tout en préservant la diversité des systèmes de production. L'absence de réglementations techniques portant sur la détermination de normes de qualité constituait le principal obstacle à la promotion du quinoa, du cañahua et de l'amarante sur les marchés locaux et internationaux. La collaboration avec l'Institut bolivien de la qualité et de la standardisation a permis d'établir des réglementations techniques pour le cañahua et le quinoa, les premières du genre en Bolivie (État plurinational de) et dans le reste de la région andine. Cette avancée a permis d'améliorer l'accès des producteurs aux marchés d'exportation qui leur étaient autrefois interdits en raison de l'absence de normes de qualité. Enfin, le projet a appuyé l'introduction de réglementations techniques pour l'amarante, ainsi que la révision et la mise à jour des réglementations techniques pour le quinoa (Rojas et al., 2009).

Orientations en matière de conception et d'exécution des projets

Intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels dans les projets du FIDA

Le FIDA couvre une multitude de thèmes et a la capacité d'intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, notamment dans les travaux qu'il consacre aux peuples autochtones, aux filières tenant compte des enjeux nutritionnels, au climat et à l'environnement, à la conservation des espèces cultivées et à la production agricole, à l'égalité femmes-hommes, aux droits fonciers et aux ressources naturelles, à l'urbanisation, à l'accès au marché, à la nutrition et aux jeunes. Le fait d'intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels peut avoir un effet positif sur des programmes déjà existants, voire contribuer à atteindre certains objectifs.

Plan d'exécution du projet

Il n'y a pas de méthode unique pour intégrer efficacement les espèces négligées et sous-utilisées aux politiques publiques. Comme mentionné plus haut, le processus dépend étroitement du contexte national, de l'environnement et de la stabilité politiques, des partenaires, des réseaux déjà en place visant l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées, des initiatives d'intégration précédentes, etc. Toutefois, nous présentons ci-après un exemple de plan permettant d'organiser le processus de réorientation stratégique, pour un cycle de projet de trois à cinq ans. La figure 4 présente un exemple de cycle de projet quadriennal, assorti de plus amples détails au tableau 5. Ce tableau comprend un calendrier optimal pour la mise en œuvre des activités liées au processus d'inflexion des politiques. Ce processus peut se dérouler en parallèle d'autres activités liées au projet, notamment la collecte d'éléments factuels, la sensibilisation, le renforcement des capacités des agriculteurs et l'analyse des filières, lors desquelles un échange permanent garantira la synchronisation des interactions avec les différents partenaires politiques.

En pratique, le calendrier du projet fluctue naturellement en fonction de chaque activité dans les limites du budget et du délai de mise en œuvre impartis. Cet exemple permet de formuler des recommandations portant sur les activités à réaliser en priorité, notamment la conduite de l'analyse des politiques de départ en amont du projet, de manière à accorder la priorité aux activités de lobbying visant l'adoption de politiques de soutien. Les résultats obtenus et les réseaux créés à l'issue d'un cycle de projet peuvent être judicieusement utilisés pour un nouveau projet. De même, les études de cas peuvent servir de point de départ pour une collecte de fonds destinée à un ou plusieurs autres projets. L'encadré 7 présente une liste récapitulative des activités essentielles à toutes les phases du projet.

Figure 4: Diagramme conceptuel d'un cycle de projet quadriennal, axé sur une politique centrale

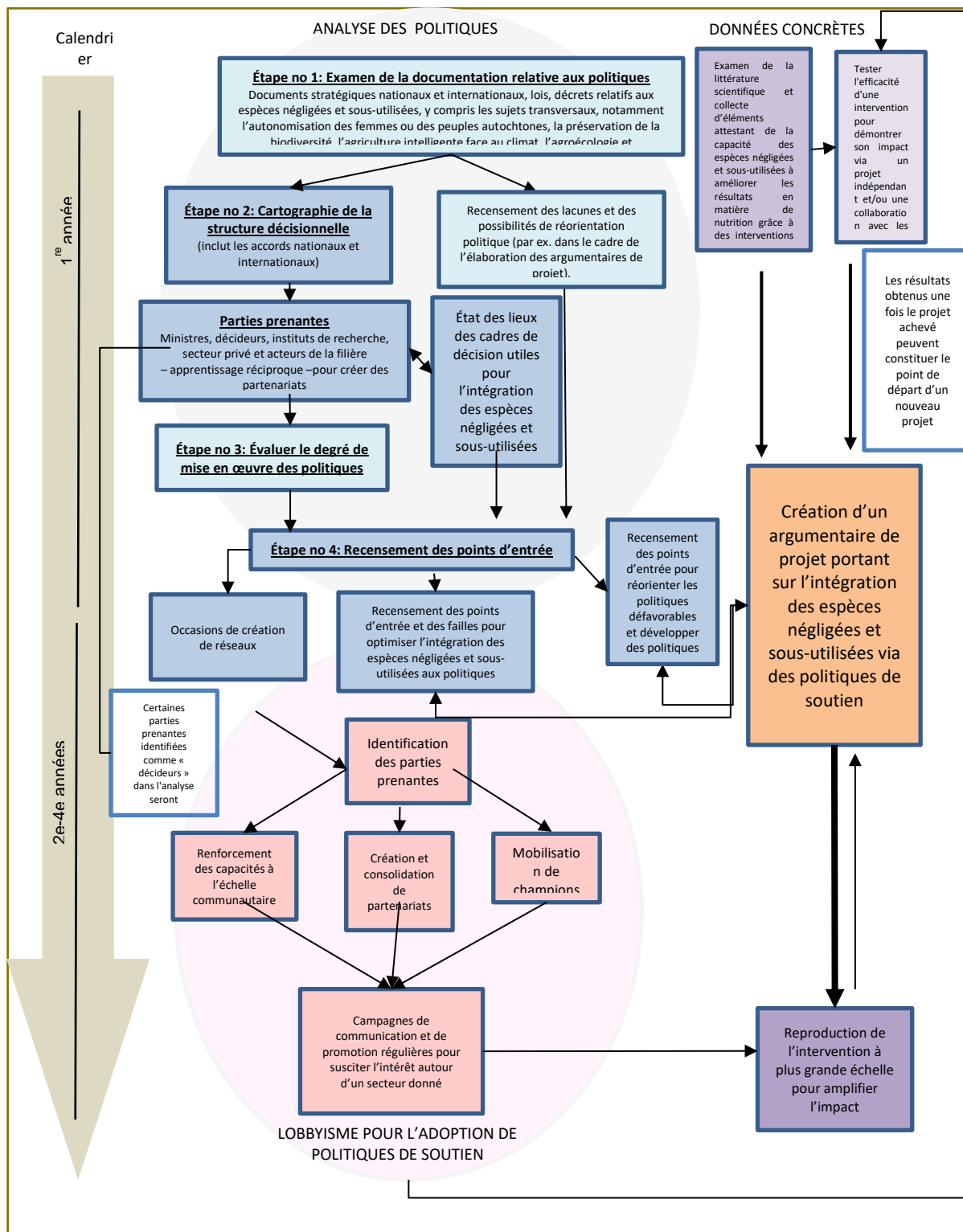


Tableau 5: Calendrier de mise en œuvre des activités liées à l'élaboration des politiques

Année	Étapes du processus d'élaboration des politiques	Activités principales	Remarques/recommandations
En amont du projet	Analyse en amont du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrer les enjeux • Comprendre le contexte national de ces enjeux • Dresser l'état des lieux de la malnutrition dans le pays (qui, où, à quel degré, leviers, solutions) 	Déterminer quel argumentaire constituera le point de départ de la réflexion, en amont, voire avant même le lancement du projet.
1^{RE} ANNÉE: ANALYSE DES POLITIQUES	Examen de la documentation politique	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des termes clés de recherche • Dresser la liste des sujets transversaux, notamment l'autonomisation des femmes et des peuples autochtones, la préservation de la biodiversité, l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, l'agroécologie et l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural • Consulter les bases de données stratégiques, notamment la base de données FAOLEX, ECOLEX et LexisNexis • Examiner les bases de données ministérielles du pays • Consulter les accords internationaux, notamment la Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité et les politiques relevant du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques 	Inciter les partenaires du projet à participer à l'examen de la documentation politique, car de nombreux documents sont uniquement disponibles en langue locale. Ces activités doivent être réalisées au cours des trois premiers mois du projet. Lire attentivement les articles scientifiques et les documents relatifs aux projets, etc. apparentés à votre recherche. Vous éviterez de réaliser un travail déjà exécuté, utiliserez efficacement votre temps et en gagnerez.
	Cartographie de la structure décisionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier la structure décisionnelle et les autres acteurs stratégiques. Clarifier leur éventuelle capacité à promouvoir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées et les catégoriser selon les points de l'encadré 4: agent d'influence, responsable/décideur, agent d'influence/agent d'exécution, agent d'exécution. 	Au moment de cartographier la structure décisionnelle, ne pas perdre de vue que les rapports de force, la stabilité actuelle de la structure et la capacité d'influence des acteurs constituent des aspects importants permettant de comprendre la structure.
	Évaluation du degré de mise en œuvre des politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la manière dont les programmes, les projets et les plans évoqués ci-dessus ont été exécutés et financés • Prendre en compte les controverses politiques, l'efficacité des politiques, ainsi que la coopération entre la société civile et les autres acteurs • Se procurer les audits indépendants, les rapports des donateurs et les évaluations de projet 	

Année	Étapes du processus d'élaboration des politiques	Activités principales	Remarques/recommandations
	Détection des points d'entrée et des lacunes afin de promouvoir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels	<ul style="list-style-type: none"> • À partir des éléments précédents, rechercher les points d'entrée et les lacunes • Recenser les parties prenantes, et les acteurs de la société civile et du milieu universitaire • Réfléchir à une stratégie qui permettrait de tirer parti de ces résultats 	Classer les lacunes et les points d'entrée en fonction des priorités: réduire le spectre d'analyse et donner la priorité aux résultats les plus faciles à obtenir
1^{RE}-2^E ANNÉES ÉLABORATION DE L'ARGUMENTAIRE DE PROJET	Collecte de preuves scientifiques sur les avantages obtenus à l'issue de l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner la littérature scientifique et collecter les éléments factuels attestant de la capacité des espèces négligées et sous-utilisées à améliorer les résultats en matière de nutrition grâce à des interventions spécifiques pouvant être soutenues et diffusées par l'intermédiaire des politiques, par exemple des expériences menées dans d'autres zones et pays, ou des documents sur la valeur nutritionnelle • Contrôler l'efficacité d'une intervention pour en démontrer l'impact au moyen d'un projet distinct ou d'une collaboration avec les acteurs publics pertinents 	
	Création d'un argumentaire en faveur de l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les réussites et les avantages reconnus de l'intégration d'espèces négligées et sous-utilisées • Établir le lien entre les réussites et avantages reconnus et les politiques nationales et internationales spécifiques • Adapter les argumentaires de projet selon les acteurs pour assurer leur pertinence • Transmettre les argumentaires de projet aux acteurs concernés sous la forme de directives, de vidéos, etc. 	Pour qu'un argumentaire de projet soit solide, les avantages découlant de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées doivent être démontrés pour un maximum d'aspects, en faisant directement référence aux objectifs des politiques nationales et internationales.
2^E, 3^E ET 4^E ANNÉES: LOBBYISME POUR ENCOURAGER L'ADOPTION DE POLITIQUES DE SOUTIEN	Inventaire des principaux acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les acteurs pertinents – organisations de la société civile, ONG, acteurs de la filière, autorités locales, représentants, fournisseurs, groupes de presse et journalistes, groupes communautaires, agriculteurs, écoles et hôpitaux, instituts de recherche, universités et spécialistes • Préparer et mener des entretiens avec les principales parties prenantes 	Il peut être judicieux de démarrer cette activité pendant le processus d'analyse des politiques.
	Création et consolidation de partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité d'exploiter des partenariats déjà existants pour accroître l'impact des politiques • En l'absence de partenariat, conclure de nouvelles alliances 	Un partenariat fructueux doit être encouragé. Maintenir l'efficacité du partenariat en privilégiant la transparence et des échanges réguliers sur l'avancement du projet et les résultats obtenus, ainsi que les défis à relever.

Année	Étapes du processus d'élaboration des politiques	Activités principales	Remarques/recommandations
	Mobilisation de champions	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des champions ayant déjà manifesté un intérêt pour les espèces négligées et sous-utilisées ou les sujets connexes. Cerner avec précision les effets potentiels sur les politiques 	
	Renforcement des capacités au niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une relation équilibrée avec les collectivités impliquées • Tenir les collectivités informées de l'avancement de l'élaboration des politiques couvrant le projet • Proposer des formations aux collectivités sur les politiques et les processus afférents • Recueillir les témoignages des populations locales et intégrer leurs savoirs à la conception et à la mise en œuvre des politiques • Bâtir des canaux de communication à double sens, vecteurs de transparence et d'une communication fluide 	Respecter le mode d'action de la communauté et établir une communication respectueuse des coutumes locales. Dans le cas de communautés autochtones, analyser les coutumes avant d'engager le dialogue.

Encadré 9: Principales activités à mettre en œuvre dans le cadre de la candidature à un prêt du FIDA

L'analyse des politiques: le prérequis d'un projet à fort impact

- ✓ Repérage des politiques pertinentes dans la documentation stratégique, les lois, les réglementations, les bases de données nationales et internationales, les plans d'action, les stratégies et les accords
- ✓ Consultation des acteurs stratégiques clés, à tous les niveaux – des représentants des collectivités aux ministres concernés
- ✓ Recherche des thématiques transversales, en veillant en particulier à l'autonomisation des femmes et des peuples autochtones
- ✓ Confirmation de la pertinence des acteurs et de leur capacité à influencer sur l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées
- ✓ Suivi systématique des parties prenantes et des éventuels partenaires recensés
- ✓ Recensement des points d'entrée et des lacunes pour asseoir les interventions et évaluation de leur cohérence par rapport à l'impact
- ✓ Inventaire des réseaux, des organisations de la société civile, des instituts de recherche et d'autres entités qui concourent à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées

Activités de lobbying pour encourager l'adoption de politiques de soutien: la clé d'une large adhésion

- ✓ Recensement des principales parties prenantes, notamment un large panel d'acteurs, incluant les acteurs étrangers à la sphère politique
- ✓ Consultation des principales parties prenantes dans la perspective d'éventuels partenariats
- ✓ Conclusion de partenariats stratégiques avec différents acteurs
- ✓ Intégration de réseaux existants ou création de réseaux avec un large panel de parties prenantes
- ✓ Recensement des champions qui plaideront en faveur de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées
- ✓ Établissement de bonnes relations avec les populations locales concernées, en s'assurant scrupuleusement que ces dernières ont été tenues informées et ont compris le processus et les activités relatives à l'élaboration des politiques
- ✓ Intégration des savoirs des populations locales dans la conception et la mise en œuvre des politiques

L'argumentaire de projet: un instrument d'intensification

- ✓ Utilisation des failles et des possibilités des politiques pour parfaire et consolider l'argumentaire de projet
- ✓ Personnalisation des argumentaires de projet en fonction des acteurs capables de soutenir l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées
- ✓ Création d'un support de communication adapté pour présenter l'argumentaire de projet aux décideurs et acteurs pertinents
- ✓ Les résultats du projet sont quantifiables en vue d'alimenter de futures études de viabilité relatives aux espèces négligées et sous-utilisées et à l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels.

Tirer parti des réseaux du FIDA déjà en place

Le FIDA a la capacité de mobiliser les leaders d'opinion des pays donateurs et partenaires pour promouvoir la nutrition. Comme indiqué à de multiples reprises dans le présent document, la collaboration multisectorielle impliquant un large panel de parties prenantes est indispensable à une intégration réussie des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Le FIDA coopère avec un large panel de parties prenantes, réunissant des entreprises, des fondations, des organisations multilatérales, des ONG, des organisations de producteurs, des établissements universitaires et des instituts de recherche, des organismes des Nations Unies, ainsi que chacun de ses 177 États membres. Les partenariats noués avec ces multiples acteurs ont une large portée. L'exploitation de liens déjà établis (voir l'encadré 10) pour intégrer les espèces négligées et sous-utilisées constitue une méthode efficace pour atteindre des résultats satisfaisants sans consacrer trop de temps ni de ressources à l'établissement de liens et de partenariats. Certains partenariats ont été créés par l'intermédiaire de réseaux et de forums directement engagés en faveur de l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Il s'agit par exemple de l'initiative Renforcer la nutrition, qui réunit des représentants de la société civile, les organismes des Nations Unies, des donateurs, des entreprises et des chercheurs dans le but de lutter contre la malnutrition. La recherche de programmes connexes du FIDA tels que celui-ci peut être utile pour développer d'éventuels partenariats, ainsi que pour approfondir les connaissances et mettre en évidence les lacunes au niveau de la recherche et de la mise en œuvre.

Encadré 10: Cadres du FIDA directement liés à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels

- Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
- Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
- Programme mondial des Nations Unies pour la nutrition
- Initiative Renforcer la nutrition
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- Aperçu des projets du FIDA portant sur l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels dans les politiques et les programmes
- Le programme pour une approche intégrée de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, financé par le Fonds pour l'environnement mondial. L'un des axes du projet porte sur le renforcement de la diversité agrobiologique dans les exploitations agricoles, notamment grâce à une valorisation des principales espèces négligées dans les pays participants au projet. Pour en savoir plus, voir <https://www.ifad.org/fr/iap>.
- Régénération de l'agrobiodiversité et des paysages au profit de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique orientale. Le projet est exécuté dans le cadre d'un partenariat entre le Centre mondial d'agroforesterie et Bioversity International, en collaboration avec des partenaires ougandais et éthiopiens. Pour en savoir plus, voir <https://www.worldagroforestry.org/sites/default/files/outputs/IFAD%20AgBiodiversity%20Project%20Flyer.pdf>.
- Projets communautaires portant sur les espèces négligées et sous-utilisées
- Relier les filières de la biodiversité agricole, l'adaptation au climat et la nutrition: doter les pauvres de moyens de gérer les risques, projet financé par le FIDA et l'Union européenne. Pour en savoir plus, voir <http://www.nuscommunity.org/initiatives/ifad-eu-ccafs-nus/>.
- Renforcement de la résilience des communautés rurales pauvres face à l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les changements climatiques par le biais de la conservation sur l'exploitation de l'agrobiodiversité locale en Inde, au Népal et en Bolivie (État plurinational de), projet financé par le FIDA et le Programme de recherche sur les changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Pour en savoir plus, voir <http://www.nuscommunity.org/research/projects/ifad-nus-iii-iv/>.
- Autonomiser les ruraux pauvres en renforçant leur identité, leurs possibilités de revenus et leur sécurité nutritionnelle, grâce à l'amélioration de l'utilisation et de la commercialisation des espèces négligées et sous-utilisées. Pour en savoir plus, voir <http://www.nuscommunity.org/research/projects/ifad-nus-i-ii/>.
- Mettre les enseignements en pratique: Programme d'intensification de la gestion de la biodiversité par les populations en vue d'assurer la sécurité alimentaire, financé par le FIDA et Oxfam Novib. Pour en savoir plus, voir https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/tb-scaling-up-biodiversity-management-081015-en.pdf.
- Projet du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes: Égalité femmes-hommes et gestion de la biodiversité dans le Grand Himalaya. Pour en savoir plus, voir http://lib.icimod.org/record/20377/files/icimod-gender_and_biodiversity_management_in_the_greater_himalayas.pdf
- Utiliser la biodiversité agricole et les savoirs des agriculteurs pour adapter les cultures aux changements climatiques (don du FIDA). Financé par le FIDA, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et de petits exploitants. Pour en savoir plus, voir <https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/39257938>.

Enfin, s'appuyer sur une structure déjà en place favorise le développement de structures de gouvernance efficaces et efficientes; génère une meilleure harmonie entre les politiques et les programmes à l'échelle mondiale, régionale et nationale; valorise le rôle des approches fondées sur l'agriculture et le choix des aliments pour réduire la malnutrition; assure un meilleur financement des interventions axées sur la nutrition et l'agriculture.

Lectures complémentaires relatives à d'autres instruments et méthodes

Il existe un grand nombre de publications connexes approfondissant davantage certains aspects utiles à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées. La plus pertinente de ce point de vue est le cadre opérationnel du FIDA, qui présente des arguments soulignant l'importance stratégique des filières d'espèces négligées et sous-utilisées tenant compte des enjeux nutritionnels:

- « Soutenir une agriculture axée sur la nutrition grâce aux espèces négligées et sous-utilisées », cadre opérationnel du FIDA (Padulosi et al., 2019).

Ces deux dernières années, l'intérêt pour les méthodes d'intégration de la biodiversité dans les politiques et les programmes a progressé. Les références suivantes comptent parmi les publications indispensables à l'orientation de politiques à fort impact.

- « Biodiversity Mainstreaming for Healthy & Sustainable Food Systems. A Toolkit to Support Incorporating Biodiversity into Policies and Programmes » (Projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition, 2018).
- « Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition » (FAO, 2015b).

Les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité prescrits par la Convention sur la diversité biologique ont notamment créé une demande mondiale de lignes directrices sur l'intégration des stratégies environnementales dans les politiques publiques. Les publications ci-après fournissent des recommandations utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, mais peuvent également inspirer les projets visant l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques.

- « Biodiversity Planning Support Programme - A Guide for Countries Preparing National Biodiversity Strategies and Action » (Hagan, 1999).
- « Dix étapes pour l'intégration de la biodiversité. Conseils pour les NBSAP 2.0 et au-delà » (Institut international pour l'environnement et le développement, 2013).

Les femmes exercent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des espèces négligées et sous-utilisées. Elles sont souvent gardiennes des semences, responsables des récoltes destinées à assurer la subsistance, et sont en général responsables de la santé et des apports en éléments nutritifs des autres membres du ménage. Il est donc essentiel de prendre en compte les questions de genre dans l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. La publication ci-après présente des directives sur la manière d'intégrer la dimension de genre dans les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, mais constitue également un instrument utile au-delà de ces derniers.

- « Guidelines for Mainstreaming Gender into National Biodiversity Strategies and Action Plans » (Sasvari et al., 2010).

Commercialiser les espèces négligées et sous-utilisées dans l'intérêt des populations autochtones

- « Intercultural business: A culturally sensitive path to achieve sustainable development in indigenous Maya communities » (Rosado-May, 2018).

L'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les filières tenant compte des enjeux nutritionnels pourrait entraîner des répercussions considérables à divers niveaux. Consultez les documents cités ci-après pour vous familiariser avec le processus d'élaboration de ces politiques et l'utilisation des

espèces négligées et sous-utilisées au profit de l'instauration de filières tenant compte des enjeux nutritionnels:

- « Chaînes de valeur et enjeu nutritionnel – Guide pour la conception de projets » (Peña et Garrett, 2018).
- « Comment faire en sorte que les chaînes de valeur contribuent à améliorer la nutrition? » (FAO, 2017).
- « Promoting Value Chains of Neglected and Underutilized Species for Pro-Poor Growth and Biodiversity Conservation. Guidelines and Good Practices » (Will, 2008).

Bibliographie

- Ballard, T., J. Coates, A. Swindale et M. Deitchler. « Household Hunger Scale: Indicator Definition and Measurement Guide », *Food and Nutrition Technical Assistance II Project*, FHI 360, Washington D. C., 2011.
- Beltrame, D. et al. « Mainstreaming biodiversity for food and nutrition into policies and practices: Methodologies and lessons learned from four countries », *Anadolu*, vol. 29, n° 4, Ege Tarımsal Araştırma Enstitüsü Dergisi, p. 25-38, <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/103827>.
- Bilinsky, P. et A. Swindale. « Months of Adequate Household Food Provisioning (MAHFP) for Measurement of Household Food Access: Indicator Guide », 4^e version, FHI 360/FANTA, Washington D. C., 2010.
- Birkland, T. A. « An introduction to the policy process: Theories, concepts, and models of public policy making », Routledge, 2015.
- Bainbridge, J. M., T. Potts et T. G. O'Higgins. « Rapid policy network mapping: a new method for understanding governance structures for implementation of marine environmental policy », *PLoS One*, vol. 6, n° 10, e26149, 2011.
- Centres for Disease Control and Prevention. « Brief 4: Evaluating Policy Implementation », 2012, <https://www.cdc.gov/injury/pdfs/policy/Brief%204-a.pdf>.
- Chishakwe, N. E. « The role of policy in the conservation and extended use of underutilized plant species: A cross-national policy analysis », Unité mondiale de facilitation pour les espèces sous-utilisées, Rome, 2008, <https://www.biodiversityinternational.org/e-library/publications/detail/the-role-of-policy-in-the-conservation-and-extended-use-of-underutilized-plant-species-a-cross-nati/>.
- Chivenge, P., T. Mabhaudhi, A. T. Modi et P. Mafongoya. « The potential role of neglected and underutilised crop species as future crops under water scarce conditions in Sub-Saharan Africa », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 12, n° 6, 2015, p. 5685-5711.
- Durst, P. et N. Bayasgalanbat « Promotion of underutilized indigenous food resources for food security and nutrition in Asia and the Pacific », Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Bangkok (Thaïlande), 2014.
- Eyzaguirre, P., S. Padulosi et T. Hodgkin. « IPGRI's strategy for neglected and underutilized species and the human dimension of agrobiodiversity », dans S. Padulosi (dir.), « Priority setting for underutilized and neglected plant species of the Mediterranean region », rapport de la conférence organisée par l'Institut international des ressources phylogénétiques du 9 au 11 février 1998 au Centre international de recherche agronomique dans les régions sèches (ICARDA) à Alep (Syrie), Institut international des ressources phylogénétiques, Rome (Italie), 1999.
- FIDA. « Country-level policy engagement: Opportunity and necessity », 2013.
- FIDA. « Intégration de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA: Plan d'action 2016-2018 », EB 2015/116/INF.5, 2015.
- FIDA. « Cadre stratégique du FIDA 2016-2025: Favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural », 2016.
- Fischer Walker, C. L., M. Ezzati et R. E. Black. « Global and regional child mortality and burden of disease attributable to zinc deficiency », *European Journal of Clinical Nutrition*, vol. 63, 2009, p. 591-597.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). « Climate Change and Children », 2007, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/F7B34308513AFC1749257478000BD8DE-UNICEF_Dec2007.pdf.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). « Climate Change and Children: A human security challenge », 2008, https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/climate_change.pdf.

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. « Nutrition and food systems. A report by high level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the committee on World food security », Rome, 2017.

Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition. « How can Agriculture and Food System Policies Improve Nutrition? », document technique, novembre 2014, <http://www.glopan.org/sites/default/files/Global%20Panel%20Technical%20Brief%20Final.pdf>.

Hagan, R. « Biodiversity Planning Support Programme – A Guide for Countries Preparing National Biodiversity Strategies and Action Plans », Fonds pour l'environnement mondial (FEM) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 1999.

Hawkes, C. « Regulating and litigating in the public interest: regulating food marketing to young people worldwide: trends and policy drivers », *American Journal of Public Health*, vol. 97, n° 11, 2007, p. 1962-1973.

Hunter, D. et al. « Enabled or Disabled: Is the Environment Right for Using Biodiversity to Improve Nutrition? », *Frontiers in Nutrition*, vol. 3, n° 14, 2016.

Hunter, D. et al. « Bioersity Mainstreaming for Healthy & Sustainable Food Systems – A toolkit to support Incorporating Biodiversity into Policies and Programmes », Bioersity International, 2018.

Institut international de recherche sur le riz (IIRR). « The Importance of Rice », http://www.knowledgebank.irri.org/ericeproduction/Importance_of_Rice.htm, consulté le 21 novembre 2013.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). « Women's Empowerment in Agriculture Index », *Feed the Future*, Agence des États-Unis pour le développement international, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, 2012.

Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). « Dix étapes pour l'intégration de la biodiversité. Conseils pour les NBSAP 2.0 et au-delà », 2013.

Jaenicke, H. et D. Virchow. « Entry points into a nutrition-sensitive agriculture », *Food Security*, vol. 5, n° 5, 2013.

Kasolo, W., G. Chemining'wa et A. Temu. « Neglected and Underutilized Species (NUS) for Improved Food Security and Resilience to Climate Change: A Contextualized Learning Manual for African Colleges and Universities », Réseau africain pour l'éducation en agroforesterie, Nairobi, 2018.

Keyzer, M. A., M. D. Merbis, I. F. P. W. Pavel et C. F. A. van Wesenbeeck. « Diet shifts towards meat and the effects on cereal use: Can we feed the animals in 2030? », *Ecological Economics*, vol. 55, 2005, p. 187-202.

Ministère de l'éducation du Royaume-Uni. « Revised standards for food in schools Government response to the consultation on revised school food standards », Royaume-Uni, 2014.

Lachat et al. « Dietary species richness as a measure of food biodiversity and nutritional quality of diets », *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*, vol. 115, n° 1, 2018.

Luckett, B., F. A. DeClerk, J. Fanzo, A. R. Mundorf et D. Rose. « Application of the Nutrition Functional Diversity indicator to assess food system contributions to dietary diversity and sustainable diets of Malawian households », *Public Health Nutr.*, vol. 18, n° 13, septembre 2015, p. 2479-2487.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Union européenne (UE). « Guide pour mesurer la diversité alimentaire au niveau du ménage et de l'individu », 2010, <http://www.fao.org/3/i1983f/i1983f.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Agriculture sensible aux enjeux nutritionnels », fiche d'information publiée à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, novembre 2014, <http://www.fao.org/3/as601f/as601f.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture », 2015a, <http://www.fao.org/3/i4917f/i4917f.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition », 2015b.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « The Food Insecurity Experience Scale: Measuring food insecurity through people's experience », 2016, <http://www.fao.org/3/a-i7835e.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et FHI 360. « Minimum Dietary Diversity for Women: A Guide for Measurement », Rome, 2016.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Comment faire en sorte que les chaînes de valeur contribuent à améliorer la nutrition? », Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition, synthèse de la consultation en ligne n° 138, 2017.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « Summary Expert Seminar Report – High-Level Expert Seminar on Indigenous Food Systems », Rome, 2018a.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « FUTURE SMART FOOD – Rediscovering hidden treasures of neglected and underutilized species for Zero Hunger in Asia – Executive summary », Bangkok, 2018b, p. 1-36.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). « Global prevalence of vitamin A deficiency in populations at risk 1995-2005 », *Global database on vitamin A deficiency*, Genève (Suisse), 2009.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). « Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant – Partie 2: Calculs », Département de la santé et développement de l'enfant et de l'adolescent, 2010, https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44767/9789242599299_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Padulosi, S., V. Heywood, D. Hunter et A. Jarvis. « Underutilized Species and Climate Change: Current Status and Outlook », dans S. S. Yadav, R. J. Redden, J. L. Hatfield, A. E. Hall et H. Lotze-Campen, *Crop Adaptation to Climate Change*, première édition, John Wiley & Sons, Blackwell Publishing Ltd, 2011, p. 507-521.

Padulosi, S., K. Amaya, M. Jäger, E. Gotor, W. Rojas et R. Valdivia. « A Holistic Approach to Enhance the Use of Neglected and Underutilized Species: The Case of Andean Grains in Bolivia and Peru », *Sustainability*, vol. 6, 2014, p. 1283-1312.

Padulosi, S., B. Mal, O. I. King et E. Gotor. « Minor millets as a central element for sustainably enhanced incomes, empowerment, and nutrition in rural India », *Sustainability*, vol. 7, n° 7, 2015, p. 8904-8933.

Padulosi, S. et G. Meldrum. « Native African crops: Key assets in support of the Malabo Business Plan », Bioversity International, 2017.

Padulosi, S., P. Roy et F. J. Rosado-May. « Soutenir une agriculture axée sur la nutrition grâce aux espèces négligées et sous-utilisées », Bioversity International, 2019.

Peña, I. et J. Garrett. « Chaînes de valeur et enjeu nutritionnel – Guide pour la conception de projets », FIDA, 2018.

Projet Diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition. « Biodiversity Mainstreaming for Healthy & Sustainable Food Systems. A Toolkit to Support Incorporating Biodiversity into Policies and Programme », Bioversity International, 2018.

Remans, R., S. A. Wood, N. Saha, T. L. Anderman et R. S. DeFries. « Measuring nutritional diversity of national food supplies », *Global Food Security*, vol. 3, 2014, p. 174-182.

Rojas, W. et al. « From neglect to limelight: Issues, methods and approaches in enhancing sustainable conservation and use of Andean grains in Bolivia and Peru », *Journal of Agriculture and Rural Development in the Tropics and Subtropics Supplement*, n° 92, 2009.

- Rosado-May, F., V. B. Cuevas-Albarrán, F. J. Moo-Xix, J. H. Chan et J. Cavazos-Arroyo. « Intercultural business: A culturally sensitive path to achieve sustainable development in indigenous maya communities », 2018, DOI: 10.1007/978-3-319-71312-0_32.
- Royal Botanic Gardens Kew. « The State of the World's Plants Report – 2016 », Kew (Royaume-Uni), 2016.
- Sasvari, A., L. Aguilar, M. Khan et F. Schmitt. « Guidelines for Mainstreaming Gender into National Biodiversity Strategies and Action Plans », Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), Gland (Suisse), 2010.
- Stamp, P., R. Messmer et A. Walter. « Competitive underutilized crops will depend on the state funding of breeding programmes: An opinion on the example of Europe », *Plant Breed*, vol. 131, 2012, p. 461-464.
- Tribaldos, T., J. Jacobi et S. Rist. « Linking sustainable diets to the concept of food system sustainability », *Future of Food: Journal on Food, Agriculture and Society*, vol. 6, n° 1, 2018, p. 71-84.
- Wang, Y. et T. I. M. Lobstein. « Worldwide trends in childhood overweight and obesity », *International journal of pediatric obesity*, vol. 1, n° 1, 2006, p.11-25.
- Weller, S. C., E. Van Wyk et J. E. Simon. « Sustainable production for more resilient food production systems: case study of African indigenous vegetables in eastern Africa », *XXIX International Horticultural Congress on Horticulture: Sustaining Lives, Livelihoods and Landscapes (IHC2014)*, article n° 1102, août 2014, p. 289-298.
- Will, M. « Promoting Value Chains of Neglected and Underutilized Species for Pro-Poor Growth and Biodiversity Conservation. Guidelines and Good Practices », *Global Facilitation Unit for Underutilized Species*, Rome (Italie), 2008.

Annexes

Annexe 1: Analyse de la situation en amont du projet

Il est essentiel, avant le lancement de tout projet, de réaliser une évaluation contextuelle du pays. Cette évaluation est un travail préalable à l'analyse des politiques. Il s'agira, en quelques étapes, d'obtenir une idée plus précise sur les principaux points à aborder, à savoir le problème à résoudre, les moyens mis en œuvre pour y parvenir et l'état actuel des connaissances sur le problème mis en évidence.

Cadrer les enjeux

La première étape de l'analyse des politiques consiste à cerner l'enjeu principal sur lequel porte le projet ou l'initiative, et à comprendre le contexte national dans lequel il s'inscrit. Cette étape permet de répertorier, tant au niveau local que national, les principaux problèmes en matière de malnutrition que l'on pourrait résoudre au moyen de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans les politiques et les programmes consacrés à la nutrition, ou à des sujets connexes à la nutrition. Cette étape permet de réduire le champ de l'analyse des politiques. Les questions suivantes peuvent aider à cadrer les enjeux:

- Quels sont les principaux problèmes en matière de nutrition (par exemple l'obésité, les carences en micronutriments, les troubles et les retards de croissance, etc.)?
- Quels sont les groupes concernés par ces problèmes (par exemple les mères et les enfants pendant la période des 1 000 premiers jours, les enfants en âge d'être scolarisés, les femmes en âge de procréer, certains groupes culturels, certaines classes sociales, etc.)?
- Quelle est l'ampleur de ces problèmes et ces derniers sont-ils propres à un territoire géographique (par exemple les zones rurales, les centres urbains, les communautés périurbaines, une altitude précise, les frontières politiques, les régions biogéographiques, des écorégions, etc.)?
- Certains facteurs contribuent-ils à aggraver ces problèmes (par exemple la pauvreté, les changements climatiques, l'accès à des aliments sains, l'assainissement, les savoirs concernant la préparation des aliments, etc.)?
- Quels problèmes l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées peut-elle contribuer à résoudre?
- Quelles qualités nutritionnelles, culturelles et environnementales des espèces négligées et sous-utilisées peuvent permettre de remédier à ces problèmes (par exemple la haute teneur en vitamines et minéraux, la résistance à la sécheresse, la disponibilité saison après saison, la possibilité de servir de supplément alimentaire complémentaire des aliments de base, le fait de constituer une source de revenus ou de présenter un intérêt particulier sur le plan socioculturel ou à l'égard de l'égalité femmes-hommes, etc.)?

Résultats visés dans le cadre du projet

Les réponses apportées aux questions de la partie 1 permettront de délimiter les objectifs du projet et l'étendue de l'action requise. La présente partie comprend un tableau conceptuel permettant de brosser un tableau général des politiques et de rendre compte des objectifs en matière de développement, à différents niveaux, afin de mettre en lumière les voies les plus propices à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées. Certains niveaux seront plus ambitieux que d'autres, mais offrent la possibilité d'amener des changements plus profonds. Le présent exercice vise à sélectionner le mode de développement et l'échelle les plus appropriés au regard du champ d'action du projet. Le fait de disposer d'objectifs plus précis permettra d'ajuster l'analyse et de concevoir des pistes d'action plus efficaces, plus ciblées et plus réalistes, permettant de tirer parti des politiques afin d'assurer l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées.

Recueillir des éléments concrets

Pour influencer sur l'élaboration des politiques, il est important de disposer d'éléments factuels, que l'on obtiendra en évaluant l'état actuel des connaissances sur le développement de la biodiversité, la conservation et, plus précisément, sur la protection et l'accroissement de l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées. Il convient de dresser une liste des documents clés, des projets de recherche et des sources de données, l'objectif étant de déterminer le niveau d'éléments factuels disponibles, mais aussi de mettre en lumière les lacunes afin que ces sujets stratégiques fassent l'objet de projets de recherche.

Les documents doivent mettre en évidence les liens existant entre les groupes ciblés, les territoires géographiques et les problèmes en matière de nutrition d'une part et d'autres facteurs, tels que l'utilisation de la biodiversité (en mettant en avant les espèces considérées comme des espèces négligées et sous-utilisées), la conservation, les aliments issus de la flore et de la faune sauvages, et la gestion des zones protégées. On peut déterminer le niveau des connaissances disponibles sur les vertus des espèces négligées et sous-utilisées et sur leur utilisation en déterminant si, et à quelle fréquence, les espèces sont mentionnées dans les recommandations et les directives en matière de nutrition, les tables de composition des aliments, les institutions *ex situ* et les études ethnobotaniques, entre autres.

Annexe 2: Modèle de questionnaire à employer lors des entretiens avec les parties prenantes pour effectuer l'analyse des politiques

Cette série de questions peut s'avérer utile pour guider les entretiens avec les parties prenantes aux fins de l'analyse des politiques. Ce questionnaire permettra en priorité de dresser un tableau des activités et des programmes existants présentant un intérêt pour le développement d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, d'examiner les possibilités d'intégration, de trouver des points d'entrée et de recenser les partenaires potentiels.

Avant de mener l'entretien, vous devez veiller à expliquer précisément ce que signifie intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Employez des mots qui permettront à votre interlocuteur de formuler ses observations sur le sujet de la manière la plus large possible. Utilisez des mots-clés pertinents correspondant au profil de cette personne, selon qu'elle travaille pour un ministère, un organisme, un groupe de la société civile ou une autre entité.

La teneur de l'entretien dépendra du profil de la partie prenante interrogée. Les questions présentées ci-après ont simplement vocation à servir de fil directeur.

- Demander à la personne interrogée d'indiquer son nom, le titre du poste qu'elle occupe et le nom de l'organisme, du ministère ou du groupe auquel elle appartient.

Activités en cours:

- Votre organisme participe-t-il actuellement à des projets consacrés à la promotion ou à l'utilisation de cultures traditionnelles? Dans l'affirmative, pouvez-vous expliquer l'objectif du projet et donner des exemples des cultures concernées? À partir de quels critères la sélection des cultures a-t-elle été établie?

Votre organisme est-il directement associé à des programmes nationaux consacrés à la nutrition, à l'agriculture ou à l'environnement, ou à tout autre programme qui pourrait être pertinent pour l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels? Dans l'affirmative, pouvez-vous en dire plus? Quels sont les objectifs de ce ou ces projets?

☐ Veuillez dresser la liste des programmes et des projets menés par l'intermédiaire de cet organisme qui pourraient être pertinents pour l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Citez les programmes en cours, puis les programmes achevés:

Nom du projet/programme	Année d'exécution	Bénéficiaire cible (principal/secondaire)	Autres partenaires	Organisme donateur principal	Brève description du programme	Comment la question des espèces négligées et sous-utilisées est-elle prise en compte?

Quelles sont les politiques et directives nationales qui encadrent ces projets et ces programmes? D'après vous, dans quelle mesure ces politiques et ces directives sont-elles efficaces?

Politique/directive	Niveaux d'efficacité: 1 = inefficace; 2 = peu efficace; 3 = efficace; 4 = très efficace	Veillez indiquer au moins deux raisons justifiant le niveau d'efficacité

Connaissez-vous d'autres initiatives nationales qui se rapportent à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels? (Dressez la liste des projets/programmes et précisez le nom des ministères, organismes, ou groupes dont ils relèvent)

Possibilités d'intégration et recherche des points d'entrée:

Quelles sont les difficultés rencontrées par votre ministère/organisme/groupe dans le cadre de l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels?

- Avez-vous des solutions à proposer qui permettraient de remédier aux difficultés évoquées ci-dessus?

Avez-vous des solutions à proposer pour que la scène politique de votre pays offre davantage de place à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels?

- En vous appuyant sur les connaissances dont vous disposez sur les programmes liés à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, et sur votre expérience de ces programmes, quel est votre point de vue sur une intégration plus globale, à l'échelle du pays, des espèces négligées et sous-utilisées dans cette même optique?
- Comment envisagez-vous l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels dans les années à venir?

Selon vous, quels aspects faudrait-il prendre en compte dans le cadre du processus d'intégration des espèces négligées et sous-utilisées dans des politiques et des programmes?

- Selon vous, quel serait le lieu idéal pour mener un projet pilote sur l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels dans le pays? Pour quelles raisons?

Possibilités de partenariats

- Avez-vous des suggestions de partenaires et de donateurs éventuels pour la mise en place d'un projet national? Dans l'affirmative, pourriez-vous indiquer leur nom?
- Souhaitez-vous transmettre à l'équipe de projet des documents, des adresses de sites Web ou des supports d'information se rapportant à des programmes d'alimentation scolaire, ou à d'autres types de projets liés à cette thématique?
- Vous, ou un autre membre de votre équipe, êtes-vous en mesure, ou souhaitez-vous figurer parmi les principales parties prenantes de ce projet?

Annexe 3: Indicateurs proposés

On peut s'appuyer sur un large éventail d'indicateurs pour mesurer les effets d'un projet visant à accroître l'utilisation des espèces négligées et sous-utilisées. Les indicateurs utilisés varieront en fonction de la façon dont a été conçu le projet et du type de parties prenantes qui y sont associées. La liste suivante contient des exemples correspondant aux diverses thématiques transversales qui permettent de relier les espèces négligées et sous-utilisées à l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels. Les indicateurs sont regroupés sous plusieurs thématiques: systèmes de production résilients, nutrition et sécurité alimentaire des communautés, amélioration des revenus et autonomisation.

Indicateurs

Systèmes de production résilients

- Accroissement du nombre d'espèces prises en compte dans les politiques nationales
- Nombre d'institutions locales qui adhèrent aux décisions relatives à la gestion des risques face aux changements climatiques dans le domaine de l'agriculture
- Intensification des échanges de matériel génétique de haute qualité d'espèces à densité élevée en nutriments, provenant d'installations *ex situ* vers des installations *in situ*
- Nombre de variétés de cultures ciblées conservées dans les banques de semences nationales et communautaires
- Nombre de projets reproductibles à plus grande échelle et qui peuvent être adaptés à différents contextes
- Nombre de producteurs locaux de cultures d'espèces négligées et sous-utilisées

Nutrition et sécurité alimentaire des communautés

- Augmentation du nombre de recherches qualitatives et quantitatives publiées visant à consolider les données démontrant l'intérêt d'intégrer les espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels
- Prise en compte des cultures cibles dans les programmes d'alimentation nationaux, y compris les programmes d'alimentation scolaire
- Nombre d'écoles publiques ou d'autres institutions disposant d'un jardin dans lequel sont cultivées des espèces traditionnelles ou autochtones
- Nombre de politiques promouvant la consommation domestique d'espèces négligées et sous-utilisées

Amélioration des revenus






- Augmentation du nombre d'entreprises dont l'activité est axée sur les espèces négligées et sous-utilisées (avec une augmentation des entreprises détenues par des femmes et par des personnes autochtones) et qui bénéficient de microcrédits et de subventions publiques
- Hausse du nombre d'interventions tenant compte du caractère saisonnier de la disponibilité des revenus, de la main-d'œuvre et des aliments à densité élevée en micronutriments
- Nombre de programmes comprenant des mesures incitatives en faveur de la conservation, tels que le paiement pour services liés aux écosystèmes ou le paiement pour services liés à la préservation de l'agrobiodiversité

Autonomisation

- Augmentation du nombre de projets et d'initiatives consacrés à l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, à l'échelon national et régional
- Nombre de techniciens publics et d'agents de vulgarisation ayant acquis des compétences liées aux espèces négligées et sous-utilisées
- Augmentation du nombre d'interventions de renforcement des capacités concernant les espèces négligées et sous-utilisées organisées dans les collectivités rurales
- Augmentation du pourcentage d'acteurs locaux prenant part aux initiatives locales, y compris dans les écoles, les hôpitaux et d'autres institutions locales
- Augmentation de la participation des parties prenantes et du nombre d'actions visant à donner plus d'envergure aux projets et à favoriser l'intégration des espèces négligées et sous-utilisées au profit d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels
- Représentation accrue des femmes et des peuples autochtones dans les instances, à tous les niveaux
- Augmentation du nombre de programmes d'éducation des jeunes et des programmes en matière de transformation portant également sur les espèces négligées et sous-utilisées
- Forte proportion de femmes et de membres des peuples autochtones participant au projet
- Accès accru des femmes à la terre et à d'autres moyens de production
- Autonomisation, capacité d'agir et inclusion des femmes dans le secteur agricole. Par exemple, l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2012).
- Évaluations qualitatives du niveau d'égalité femmes-hommes et des normes liées au genre
- Nombre de politiques nationales favorisant les peuples autochtones, notamment les politiques protégeant les droits à la terre et aux ressources, les droits sur les nouvelles variétés végétales et les droits des producteurs de semences
- Nombre de politiques érigeant les savoirs traditionnels en domaine d'intervention privilégié
- Réduction de la pénibilité, en particulier pour les femmes, dans les filières axées sur les espèces négligées et sous-utilisées, grâce à des initiatives visant à améliorer l'accès aux technologies ou à établir des réseaux locaux



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

-  facebook.com/ifad
-  instagram.com/ifadnews
-  linkedin.com/company/ifad
-  twitter.com/ifad
-  youtube.com/user/ifadTV

Alliance

